

PER
A-799

A R Q

ARCHITECTURE · QUÉBEC

Retrait 1463 Pré-Ferme
MTL
H/W 2

L'ESPACE PUBLIC

LE VIEUX-PORT ET LA PLACE DE LA PAIX À MONTRÉAL • LA PLACE SAINT-ROCH À QUÉBEC

73

La brique SM[®]
de BETCON...
partenaire
de votre
créativité

La brique SM[®] de BETCON donne libre cours à votre imagination et répond aux exigences esthétiques et techniques des concepteurs les mieux avertis.

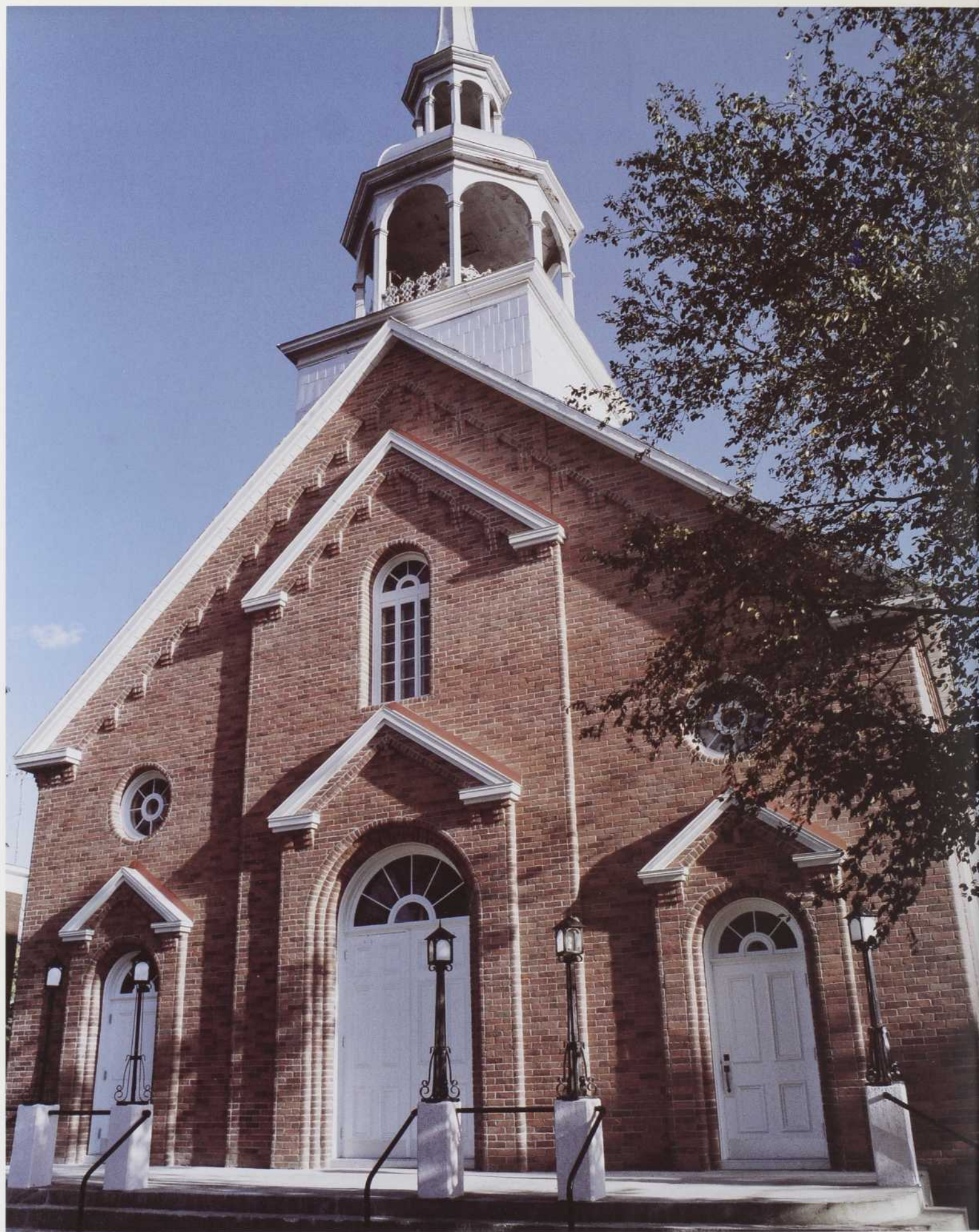
Sa supermodularité, ses coins ronds, son fini unique et ses multiples couleurs en font un choix de tout premier ordre pour vos réalisations.

La SM[®] de BETCON... partenaire de votre imagination et de votre créativité.



BETCON

Montréal (514) 651-4000
Québec (418) 563-8410
Téléfax (514) 670-2834



A R C H I T E C T U R E . Q U É B E C

ÉDITORIAL

- 7 LA PLACE URBAINE ET L'ESPACE PUBLIC
FRANCE VANLAETHEM

L'ESPACE PUBLIC

- 8 RÉFLEXION SUR LA CONVIVIALITÉ URBAINE
CHANTAL DE GOURNAY
- 11 LA PLACE PUBLIQUE À MONTRÉAL
JACQUES ROUSSEAU

RÉALISATIONS ET PROJETS

- 12 LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
GEORGES ADAMCZYK
- 18 FAUBOURG SAINT-LAURENT AND PLACE DE LA PAIX
PIETER SJPKES
- 20 LA PLACE SAINT-ROCH À QUÉBEC
ALEXIS LIGOUGNE

PUBLICATIONS ET ÉVÉNEMENTS

- 23 NOUVELLES DE LA MÉTROPOLÉ FROIDE D'ANDREA BRANZI
UN LIVRE LU PAR ANNE CORMIER
- 23 LOGEMENT ET NOUVEAUX MODES DE VIE DE DUFF ET CADOTTE
UN LIVRE LU PAR CAROLE DESPRÉS
- 24 LA VILLE À VUE D'OEIL DE RICHARD SENNETT
UN LIVRE LU PAR FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES FONDATEURS

PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ,
JEAN-LOUIS ROBILLARD

ÉDITEUR

PIERRE BOYER-MERCIER

RÉDACTRICE EN CHEF

FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,

RICARDO L. CASTRO, ÉRIC GAUTHIER,

FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION TRIMESTRIEL

PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,

RICARDO CASTRO, PAUL FAUCHER,

TERRANCE GALVIN, ÉRIC GAUTHIER,

NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU, ALEXIS LIGOUGNE,

RODRIGUE PAULIN, MARK PODOUBIUK,

FRANCE VANLAETHEM

COORDONNATRICE ET RÉVISEUSE

NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU

PRODUCTION GRAPHIQUE

CÓPIJA DESIGN INC.

DIRECTION ARTISTIQUE

JEAN-H. MERCIER

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS



• MONTRÉAL: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310

VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3

TÉLÉPHONE: (514) 733-0344, FAX: (514) 342-9406

• TORONTO: 60, WILMOT STREET WEST, UNIT 7

RICHMOND HILL, ONTARIO, L4B 1M6

TÉLÉPHONE: (416) 866-4141, FAX: (416) 886-9175

ARQ EST DISTRIBUÉE À TOUS LES MEMBRES DE

• L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE

• LA SOCIÉTÉ DES DÉCORATEURS ENSEMBLIERS DU QUÉBEC.

DÉPÔT LÉGAL:

• BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC,

• BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

LES ARTICLES ET OPINIONS QUI PARAISSENT DANS

LA REVUE SONT PUBLIÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ

EXCLUSIVE DE LEURS AUTEURS.

© GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE

ISSN-0710-1162

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE, PERMIS NO 5699

ARQ/ARCHITECTURE • QUÉBEC EST PUBLIÉ SIX FOIS L'AN PAR

LE GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE,

CORPORATION SANS BUT LUCRATIF.

LES CHANGEMENTS D'ADRESSE, LES EXEMPLAIRES NON

DISTRIBUABLES ET LES DEMANDES D'ABONNEMENT DEVRAIENT

ÊTRE ADRESSÉS AU

GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE

1463, RUE PRÉFONTAINE

MONTRÉAL, QUÉBEC

H1W 2N6

TÉLÉPHONE: (514) 523-6832

ABONNEMENTS: LUCIE VALLÉE

• AU CANADA

- 6,93 \$/NUMÉRO

- 41,60 \$/6 NUMÉROS

- 69,34 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT T.P.S.: R 102 208 469

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT T.V.Q.: 1001146203T00001 SS

• HORS CANADA:

- 6,00 \$/NUMÉRO

- 48,00 \$/6 NUMÉROS

- 60,00 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

PAGE FRONTISPICE

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL, SECTEUR BONSECOURS,

VU DE NUIT, CARDINAL ET HARDY, ARCHITECTES

(PHOTO: DENIS FARLEY).



**Bien sûr,
il y a
aussi
étanche
que les
membranes
Soprema...**

mais seule Soprema offre une Assurance étanchéité à toute épreuve

Soprema est le seul fabricant de membranes d'étanchéité de toiture à vous offrir une garantie de 10 ans (matériaux et main-d'oeuvre) couverte par une police d'assurance. Cela est possible grâce à la qualité reconnue de nos membranes de bitume modifié SBS – plus de 38 millions de mètres carrés déjà installés au Canada – et à un réseau de couvreurs accrédités. En adhérant à notre Programme Alliance Qualité (PAQ), ces derniers reçoivent une formation complète et doivent se conformer aux normes d'installation les plus sévères. Notre engagement donne aux architectes et à leurs clients l'assurance de profiter longtemps de leur tranquillité d'esprit.



Pour en savoir davantage, communiquez avec nous. Nous répondrons vite à l'appel.

Halifax
(902) 468-1305
1 800 565-0605

Montréal
(514) 521-6836
1 800 361-1386

Toronto
(416) 673-8240
1 800 265-2842

Regina
(306) 525-4060
1 800 665-4009

Calgary
(405) 291-3928

Québec
(418) 681-8127
1 800 463-2382

Ottawa
(613) 727-0537

Winnipeg
(204) 694-2849
1 800 665-7663

Edmonton
(403) 447-1007
1 800 252-7529

Vancouver
(604) 522-3944
1 800 242-1985



SOPREMA

L'étanchéité assurée



TEKNION

Transit



Tous les systèmes
se valaient,
jusqu'à Transit.



Vous pouvez finir un mur extérieur en une seule étape.

Voici les nouveaux panneaux isolants STYROFOAM* béton en duo. Vous pouvez maintenant, en une seule étape, isoler et finir un mur extérieur ou son périmètre.

Supérieur aux matériaux et méthodes actuelles, STYROFOAM béton en duo isole le mur et en améliore l'esthétique, ce qui est idéal pour les applications de construction ou de rénovation industrielle, commerciale et institutionnelle.

Les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo s'instal-

lent facilement et rapidement et ne nécessitent aucun outil spécial ni aucune compétence particulière, ce qui vous permet de finir votre mur en une seule étape.

Pour plus de renseignements, remplissez le formulaire ci-joint et postez-le.



*Marque de commerce de The Dow Chemical Company

Oui, j'aimerais obtenir plus de renseignements sur les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo. Veuillez me faire parvenir :

- Une brochure complète sur l'isolation avec les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo.
- Des guides d'installation.
- La cassette vidéo sur l'installation.

Remplissez ce qui suit et envoyez le tout à l'adresse suivante : Dow Chemical Canada Inc. Communications Department 20 Carlson Court, Suite #500 Etobicoke, Ontario M9W 6V4 (A1)

(Nom) _____
 (Titre) _____
 (Compagnie) _____
 (Adresse) _____
 (Ville) _____
 (Province) _____ (Code Postal) _____

Première

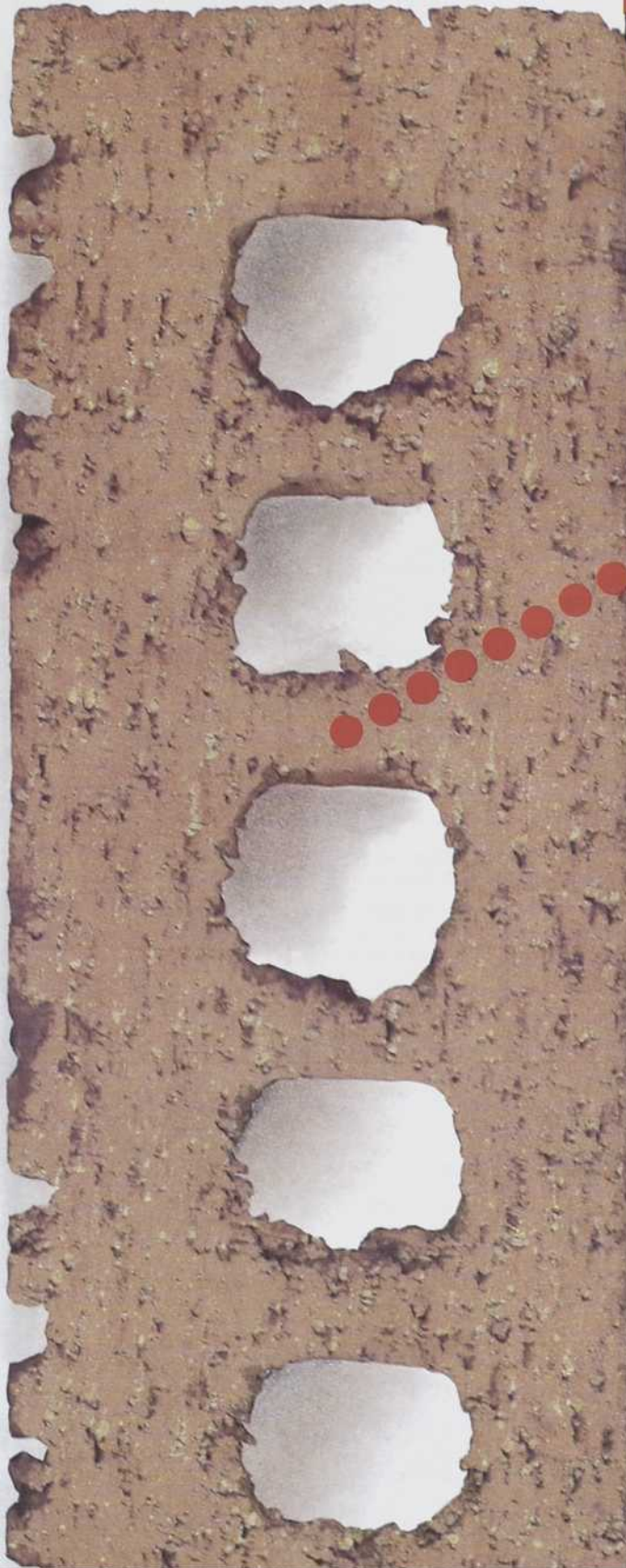
LA BRIQUE **MODULAIRE** QUI FACILITE VOS PROJETS

La nouvelle dimension de 9 3/4" de longueur équivaut à trois assises de briques, éliminant ainsi toute perte de temps reliée à la coupe de la brique afin qu'elle devienne au même niveau que l'assise soldat.

De plus, ce nouveau format vous permettra d'élargir votre créativité et facilitera la réalisation de vos projets.

La brique Première est offerte dans une gamme de couleurs et de textures attrayantes. N'hésitez pas à contacter un conseiller technique de l'équipe Brique Citadelle afin que vous discutiez ensemble de la façon dont la brique Première peut vous faire gagner du temps et économiser de l'argent.

Tout simplement, la brique Première sera le choix privilégié des professionnels.



L'ESPRIT À CONSTRUIRE



**BRIQUE
CITADELLE
LTÉE**

**BRIQUE
BRAMPTON**

Beauport, Québec
418•663•7821
1 800 463•1565

INVESTISSEZ CHEZ-VOUS



Solide et raffinée comme la pierre, la brique de parement Béton Bolduc répond depuis plus de 35 ans aux exigences esthétiques et techniques que vous recherchez. Une équipe chevronnée et une usine à la fine pointe de la technologie vous assurent d'un produit de qualité qui saura s'harmoniser au style que vous préférez.

Durable et d'une beauté unique, chaque brique de parement Béton Bolduc est un placement solide.



Elle saura vous procurer la tranquillité d'esprit pour longtemps en plus de vous attirer les compliments. Si vous en voulez vraiment pour votre argent, misez gagnant...
...investissez chez-vous!



BÉTON BOLDUC

Béton Bolduc (1982) inc., 1358, 2e rue, Parc Industriel, C.P. 608, Ste-Marie, Beauce, Québec, G6E 3B8
Ste-Marie: (418) 387-2634 Québec: (418) 692-0855

LAVAL

Brique & Pierre
Montréal Inc.
(514) 661-1515

Briques & Pierres
Nadon Ltée
(514) 627-4774

ST-HUBERT

Brique & Pierre
Montréal Inc.
(514) 656-5110

MONTRÉAL

Webster & Fils Ltée
(514) 332-0520

GRANBY

Maçonnerie Rolland Inc.
(514) 378-1142

IBERVILLE

Maçonnerie Rolland Inc.
(514) 658-8812

JOLIETTE

Briques & Pierres
Nadon (Joliette) Ltée
(514) 753-4292

DRUMMONDVILLE

Roger Traversy Inc.
(819) 478-4258

SHERBROOKE

Les produits de ciment
Windsor Inc.
(819) 569-9571

TROIS-RIVIÈRES

Brique & Pierre
Trois-Rivières (1982) Inc.
(819) 373-2365

Centre de briques de la
Mauricie Inc.
(819) 371-9455

ARTHABASKA

André Plante Inc.
(819) 357-7005

THETFORD MINES

Briques & Pierres
Nouvelles Enr.
(418) 335-3329

BEAUCE NORD

Donat Fortier (1979) Ltée
(418) 882-5879

LÉVIS

Ruel et Frères Ltée
(418) 833-3657

HAWKESBURY

St-Denis Briques
& Pierres Inc.
(613) 632-0977

OTTAWA

Webster & Sons Ltd
(613) 731-8161

LA PLACE URBAINE ET L'ESPACE PUBLIC

La dévastation, la désertification de la ville, le parc, le musée cherchent à la voiler, à l'exorciser. Mais la vraie scène est celle de la ville dévastée, et le vrai drame est entre celle-ci et la Cité idéale. (Jean Baudrillard, 1987)

Depuis quelques années, la forme traditionnelle de la ville a grandement été revalorisée au Québec, que ce soit au plan de l'enseignement de l'architecture et du design, sinon de leur théorie et même du cadre réglementaire mis en place tout récemment à Montréal pour contrôler le développement urbain. La ville victorienne, avec ses rues et ses squares, ses édifices de pierre alignés et de hauteur réduite, y est pris comme modèle et norme, cette morphologie dense et continue étant considérée, par les uns -les architectes-, comme le fondement du sens collectif, et par les autres - les administrateurs-, comme une condition nécessaire à la sociabilité et au sentiment d'appartenance.

Cette conception ignore la ville moderne, celle de la Révolution tranquille, celle des grandes esplanades, des galeries commerciales souterraines et de leurs équivalents de banlieue, les «centres d'achat». Elle cherche à maîtriser, sans doute en vain, la fragmentation et le chaos de la ville contemporaine, elle tente de lui donner un sens commun ancré dans le passé, la mémoire, plutôt que de susciter la manifestation de valeurs nouvelles. Outre d'orienter le processus d'acceptation officielle des projets immobiliers, elle fonde les grands projets urbains non seulement de la métropole, mais encore de la capitale. À Québec, la revitalisation d'une des zones les plus dévastées, le quartier Saint-Roch, passe par l'aménagement d'une place. À Montréal, une même approche informe, entre autres, la restructuration de l'un des secteurs les plus défavorisés du centre-ville, le faubourg Saint-Laurent, où la création de la place de la Paix, en bordure de la rue Saint-Laurent, face au Monument National, est une priorité. Elle a conduit à la réalisation d'une série de places publiques dans le centre de la métropole afin de rendre plus attrayante la ville centrale qui est, de plus en plus, délaissée non seulement par les habitants, mais encore les entreprises qui s'établissent en banlieue. Dans les faits, les périphéries fragmentées et diffuses ont donc la préférence des compagnies et des individus, pour des raisons principalement financières pour les uns, des considérations plus psychologiques pour les autres. La vie chaude et «naturelle» qu'offre la banlieue entre en concurrence avec la vie urbaine exposée, l'espace domestique s'oppose à l'espace public.

Quelle est la portée de ces opérations ponctuelles de requalification urbaine? Comment agissent-elles sur les représentations collectives et les relations sociales? Sont-elles plus qu'un levier stratégique du développement immobilier? Avec la place «architecturée», l'espace public fonctionne-t-il encore sur le registre de la communication ou de la sociabilité? Ou n'est-il, comme il l'a toujours été depuis les

grandes réalisations de l'urbanisme baroque, que représentation du pouvoir étatique? Par ailleurs, l'on peut se questionner sur la signification et la justesse de ces mesures alors qu'à Montréal, la rue plutôt que la place apparaît comme le lieu privilégié de l'urbanité et que ce sont des espaces divers, souvent sans grandes qualités, - ici une portion de rue ou de boulevard fermée à la circulation, là un terrain vague - qui accueillent de manière éphémère les grands événements urbains, tels les fêtes et les festivals.

Par ailleurs, on ne peut ignorer que nos comportements et nos modes de sociabilité sont profondément transformés en cette fin de siècle, notamment par le développement des nouvelles technologies: après la télévision, l'ordinateur, ou encore le balladeur et le téléphone portable, autant d'objets techniques de plus en plus personnels dont l'usage n'est pas sans effet sur nos comportements en public qui ainsi s'individualisent, se privatisent. Par ailleurs, l'animation programmée dont sont l'objet plusieurs places, ne transfère-t-elle pas la logique des médias aux lieux publics? Ne fait-elle pas prévaloir le temps sur l'espace? L'idéal du citoyen de l'agora, l'expérience stimulante du flâneur des grands boulevards ne se voient-ils pas ainsi remplacés par la passivité du spectateur, par son indifférence aux autres comme à son environnement physique?

Avec cette livraison consacrée à l'espace public, *ARQ* poursuit le débat amorcé antérieurement, dans ses numéros consacrés d'abord, à Montréal, la ville et l'architecture (*ARQ* 56), puis à l'architecture du paysage et aux projets de places publiques pour Montréal (*ARQ* 63). Pour discuter des derniers projets et réalisations en la matière, dans la métropole comme dans la capitale, nous avons fait appel à certains de nos collaborateurs réguliers tandis que nous avons demandé à une urbaniste et sociologue française, qui connaît bien le Québec pour y avoir passé quelques années, de contribuer à la réflexion sur la question de l'espace public.

Commence avec ce numéro le décompte des publications qui seront dirigées par l'équipe de rédaction en place depuis bientôt quatre ans. Un terme devenu une tradition dans le fonctionnement du magazine. D'autres tâches, d'autres défis attendent ses membres. En effet, l'année 1994 verra un renouvellement du comité éditorial et de sa politique. D'ici là, nous reviendrons de manière critique sur certains des projets d'édifices publiés antérieurement et aujourd'hui réalisés, nous publierons un profil d'architecte d'aujourd'hui et nous examinerons, tant dans une perspective historique que d'un point de vue théorique, la question de la critique architecturale.

RÉFLEXION SUR LA CONVIVIALITÉ URBAINE

LA DISSOLUTION
DE L'ESPACE
PUBLIC

CHANTAL DE GOURNAY, PARIS

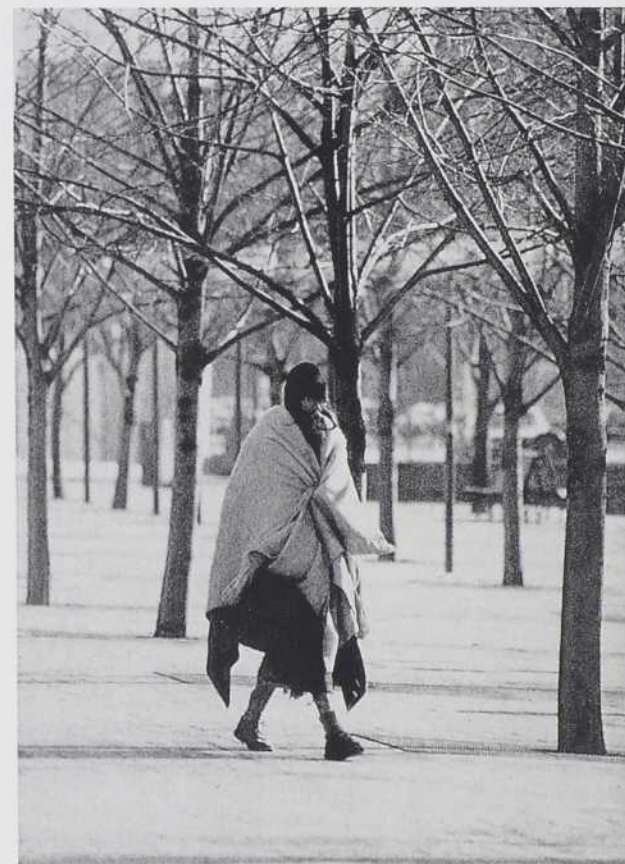
C'est en urbaniste et en sociologue que Chantal de Gournay s'interroge sur la forme et la vocation de l'espace public dans les sociétés contemporaines marquées par la pauvreté et l'exclusion et obnubilées par la performance et la communication. Comment croire que des lieux bien pensés, bien dessinés et bien construits suffiraient à rendre la cohabitation sociale harmonieuse et à provoquer des relations plus riches et plus intenses entre les hommes? Au contraire ne serait-ce pas les lieux les plus déprogrammés, voire les plus dépouillés qui seraient les plus propices à la convivialité? Car la mission d'un lieu d'accueil du public n'est-il pas de le mettre en scène? Pour autant que la théâtralité collective soit encore possible dans nos sociétés démocratiques, individualistes et puritaines.

La question de l'espace public est au cœur du débat contemporain et déborde largement le domaine de l'aménagement. Faut-il souligner qu'il s'agit là d'un débat de sociétés nanties, quant à leur potentiel démocratique autant que leur niveau économique. En effet, dans les sociétés du tiers-monde, la dégradation du patrimoine collectif ne semble susciter aucune action ni état d'âme: au pire l'espace public y est inexistant, au mieux c'est un résidu nostalgique de l'ère coloniale appelé à disparaître avec les opérations immobilières. À Saïgon, par exemple, alias Ho-Chi-Minh Ville, ce qui reste des trottoirs ne peut même plus être arpenté par le piéton puisque les sans-abri y sont installés à demeure, tandis que les terrasses autrefois florissantes des palaces et des cafés ont été supprimées à l'occasion de la restauration du patrimoine hôtelier, pour être réorganisées soit en patios intérieurs, soit en jardins suspendus avec piscine, réservées à une clientèle touristique et coupées en quelque sorte de la rue et des passants.

Cette réalité des sociétés pauvres ne les a pourtant jamais empêchées d'être «conviviales» et de trouver des occasions quotidiennes de se réunir au milieu de la pollution et du tohu-bohu de la circulation. C'est seulement en Occident que se manifeste cette angoisse déjà récurrente de l'isolement et de l'atomisation de la société. On y apporte d'autant plus de soin à l'aménagement des lieux publics qu'ils sont censés être le support d'une cohésion sociale sans cesse menacée par la poussée de l'individualisme. Fantôme ou réalité, ce rôle de ciment social qui est dévolu à l'espace public en fait le point de cristallisation de toutes les idéologies et de toutes les transgressions. Les groupes opprimés peuvent se résigner longtemps au dénuement des ghettos, des réserves ou des *favelas* où ils sont parqués, tant qu'il s'agit de s'accommoder de conditions de logement souvent indignes. Mais qu'on s'avise de toucher au caractère fondamentalement universel et mixte de l'équipement public, en en restreignant l'accès ou l'usage à quelques privilégiés, et la révolte éclate aussitôt.

C'est ainsi qu'a débuté le soulèvement des Noirs d'Amérique avec Martin Luther King dans les états ségrégationnistes du Sud, pour de banales histoires de transport en commun ou de service discriminatoire dans les cafés. C'est encore sur ce terrain que s'exprime aujourd'hui, en France, le mal-être des laissés pour compte de la société industrielle, précipités dans la quête dérisoire d'un signe d'identité ou encore dans la haine raciale. Les exclus, ou ceux qui se perçoivent comme tels, envahissent et s'approprient le seul espace qui échappe encore à la propriété privée (les transports), et nous obligent à détourner le regard devant les figures de la misère et les décors mutilés qu'on ne veut plus voir, s'employant à inscrire sur les murs du métro, sans épargner les quelques oeuvres d'art, les séries obsessionnelles et répulsives de leurs signatures en forme de *tags*. Ces groupes de nouveaux pauvres, lorsqu'ils sont convaincus par les idées de l'extrême-droite, s'attaquent aussi aux lieux de culte (mosquées et synagogues) parce que ce sont les derniers endroits dans l'Occident individualiste où subsiste encore un reste de communauté. Ici, même des espaces collectifs aussi oubliés et reculés que les cimetières n'échappent pas au crime, on n'y habite pas encore comme au Caire où les tombeaux musulmans font office de logis pour les pauvres, mais on les profane (l'affaire du cimetière juif de Carpentras). Et lorsque la foule en liesse se précipite dans les stades de football où se déroulent les dernières cérémonies populaires des temps modernes, elle encourt autant de risques qu'aux plus belles heures du terrorisme organisé dans les gares et les aéroports, en devenant l'otage de la violence des supporters ou de la négligence cupide des organisateurs (le match de Heysel en Belgique, qui fit en 1985, 39 morts et 250 blessés à l'issue des affrontements entre supporters et Hooligans; celui de Furiani, en Corse, où les gradins se sont effondrés sous le poids du public).

Pouvons-nous encore, après une telle accumulation de faits, regarder en face ces lieux impropres dans la ville qu'on n'ose même



Réfugié public, Washington, 1985 Jim Hubbard, photographe.

plus dire «publics» tant leur décrépitude constitue un éloquent témoignage de la démission collective, de l'impuissance des autorités publiques et du laxisme commercial? Allons-nous nous dérober encore une fois par une tirade à la manière du petit Gavroche tombant des barricades, et dire que c'est la faute à Rousseau, à Voltaire et, pourquoi pas, aux architectes et urbanistes si nos espaces publics s'en vont à la dérive? Aurions-nous la vanité de croire que des lieux bien dessinés, bien pensés et bien construits suffiraient à rendre la cohabitation harmonieuse? Ce serait là persister dans l'arrogance et les illusions de l'utopie moderniste, que de croire qu'on peut changer la société par des coups de génie architectural, car l'espace public n'est ni à faire, ni à corriger, ni à inventer. Il procède d'une rencontre, toujours aventureuse, entre une forme élaborée a priori et un *sens* qui ne peut venir que des acteurs sociaux conviés à en faire usage.

Le malaise de la vie publique dans les ensembles d'habitation modernes semble être plus patent en France qu'au Québec, car les Français sont doublement tributaires d'une tradition centralisée et d'un héritage urbain si riche que le nouveau souffre inévitablement de la comparaison avec l'ancien. Tout ce qui a pu être expérimenté en termes de programmes innovants, ou au contraire des pastiches «rétro», l'a été dans les villes nouvelles, et pourtant la masse des jeunes habitants de la banlieue continue d'être drainée vers le centre de Paris pour leurs loisirs, notamment vers cette greffe de l'aménagement moderne que constituent le plateau Beaubourg et le Forum des Halles. Le bilan de la rénovation des lieux publics dans une ville ancienne est donc globalement positif quant à l'attraction d'une foule conséquente de visiteurs, malgré les déplorations des nostalgiques qui vantent toujours les vertus conviviales des «villages» du Paris d'antan. Mais, c'est en banlieue et dans les grands ensembles que s'aggravent les dysfonctionnements de la vie publique.



La foire de Gonesse, le marchand de chansons, gravure de Moreau le Jeune (Bibliothèque Nationale, Paris).

Au Québec, les débats d'idées semblent être plus nuancés, entre les tenants du modernisme et ceux du «culturalisme». Dans le cadre d'un modernisme nord-américain déjà bien ancré à Montréal, on a vu au fil des années s'affirmer le rôle attractif des places et des rues conformes au schéma européen de l'animation diffuse et linéaire (petites boutiques et cafés égrenés le long du trottoir, par opposition au centre commercial, au grand magasin ou à la zone piétonnière, coupés de la rue). On peut même parler d'une tendance inversée par rapport à ce qui s'est produit à Paris puisque l'engouement du public montréalais pour la rue Saint-Denis, puis la rue Saint-Laurent, s'est consolidé au fur et à mesure que se réalisait le programme parisien d'un centre commercial, piétonnier et en partie souterrain, plus conforme au modèle nord-américain, avec quelques décennies de retard sur les autres pays développés.

Cependant, le sort plus ou moins heureux de tel ou tel type de lieux publics, dont la rencontre avec les usages, ou au contraire avec une absence d'usage, déjoue presque toujours les prévisions et les intentions des aménageurs, on doit pas nous dispenser d'une réflexion plus théorique sur la dialectique entre la forme et le sens de l'espace public. On l'a vu, toutes les solutions, à terme, se valent. Il y aurait comme une équivalence ou une *indécidabilité* quant au choix des formes urbaines et de la nature des équipements qui ont pour vocation de redonner un nouveau souffle à la vie publique. Sous le mandat de la Gauche en France, tout y est passé: on a promu les zones piétonnes puis on a «dépiétonnisé» avec autant de conviction; on a tour à tour donné plus de crédibilité à la création marchande et industrielle (la mode et les dérivés de la culture pop et rock) et plus de crédits à la culture «légitime» autrefois suspectée d'accaparer beaucoup de ressources collectives pour le seul plaisir d'une élite (le retour en force de l'opéra avec la création de l'Opéra de la Bastille et le réaménagement de l'Opéra de Lyon par Jean

Nouvel); on a décentralisé et dispersé les «événements» culturels tout en recentralisant sur les «grands chantiers du Président» (dont la Bibliothèque de France et le renforcement des grands musées parisiens, tandis que la Fête de la Musique et les festivals régionaux comme celui de Montpellier ont redonné aux habitants le goût des manifestations locales). En un mot, les temps ne sont plus à la querelle idéologique entre les modernes et les nostalgiques, entre culture populaire et culture élitiste, mais au *métissage* et à l'hybridation, à l'instar de l'implantation audacieuse de monuments résolument contemporains sur les hauts-lieux de l'architecture classique, comme les colonnes Buren au Palais-Royal ou la Pyramide du Louvre. Ainsi dans le mélange des genres - compromis pragmatique face à l'*indécidabilité* des choix politiques et des arguments idéologiques - tout le monde y trouve son compte, excepté les Finances publiques (eh oui! rentabilité ne rime pas avec Culture, même quand celle-ci mange aux deux râteliers du contribuable et du consommateur) et ceux qui se résignent à rester devant leur télévision, parce que le prix du «spectacle vivant» et de l'expresso dans les cafés ne sont plus à la portée de leur bourse.

Tiens! on a oublié de se pencher sur un détail des statistiques, dans cet euphorique bilan des «cent fleurs» de la culture «new age». Il semblerait que les cafés en France ne se portent pas bien, quelque mille débits de boisson disparaissent chaque année, sans compter la crise du cinéma en salle. Les cafés les plus menacés sont ceux qui refusent de servir à manger en restant dans la bonne tradition du café de sociabilité, comme ils étaient à l'origine au siècle des Lumières, ou encore dans l'esprit du «café du commerce» où les prolétaires se retrouvent autour d'un verre. Cette transformation imperceptible des cafés en cantine de circonstance signifie que ce qui reste du loisir de sociabilité est en train de disparaître au profit d'un loisir de *consommation*. La culture elle-même accroît son emprise sur toute la sphère du temps libre pour autant qu'elle nous propose des produits à consommer en nous exonérant de l'effort de se lier ou de discuter avec l'Autre. Bientôt, le citoyen moyen, surtout quand il a charge de famille, ira plus naturellement au musée qu'au café, à en croire les chiffres concernant la fréquentation de l'Art. Une proportion croissante du temps libre est consacré aux activités de culture et de communication sans que pour autant les individus en retirent une expérience *relationnelle* plus riche. Tel est le paradoxe de la vie publique moderne: toujours plus d'espace pour la parole et l'expression démocratique, toujours plus de prothèses pour l'échange d'information et de signes, mais aussi toujours cette difficulté latente d'entrer en contact et d'échanger avec l'Autre, qui a pour nom solitude. Devant une telle perspective, quelle serait la nature de l'expérience qu'on peut vivre dans un espace public? À la question «à quoi sert un espace public?», tout le monde répondrait avec une belle unanimité: à *communiquer*. Mais alors, que fait-on d'autre dans chaque séquence de la vie privée et du travail sinon communiquer! Au téléphone, devant la télévision devenue interactive, dans les séances d'activité créative ou de vie associative qui, paraît-il, saturer les agendas des Québécois au point que pour rencontrer un ami il faut chercher un moment opportun, intercalé entre les tâches ménagères et les multiples activités de chant, de musique, de sport ou de théâtre auxquelles l'on s'adonne avec constance pour combler l'angoisse du vide et de la solitude. S'il est vrai que les activités organisées constituent un réel facteur de socialisation, la place excessive que prennent les activités de communication maquillées en exercices de créativité ou d'altruisme marque la baisse de l'autonomie du loisir collectif, dont le sens ne cesse d'être colonisé par la morale productiviste et l'idéologie de la performance. La morale productiviste est à ce point ancrée dans les valeurs modernes que la communication elle-même, si prégnante dans les séquences de temps libre, est perçue et valorisée comme du travail: un travail de requalification de l'intelligence, des compétences, du savoir. Communiquer utile, tel est le message publicitaire que la communication s'applique à elle-même pour stimuler son expan-

sion industrielle. Cet impératif de l'efficacité sinon de la performance, qui a d'abord influencé une conception du bien-être hors du travail (essor des industries du corps, «body-building» et pratiques dérivées de la danse ou de la gymnastique), après avoir promu la quête de l'hygiène mentale (l'expansion des séances de psychothérapie selon le credo qu'il faut être bien dans son corps et dans sa tête pour pouvoir être socialement intégré), s'étend enfin à toute la vie relationnelle des individus et investit la totalité de leur temps disponible, dans une époque hypermédianisée où l'on tend à confondre *communication* et *sociabilité*. C'est par la dissociation de ces deux termes qu'on peut seulement commencer à penser l'espace public. Or c'est exactement le parti pris inverse qui a été prôné dans les politiques d'équipement public de la dernière décennie, où l'on a assisté à l'implantation des consoles vidéo, de bornes de vidéotex et autres nouvelles technologies appliquées au jeu ou à la consultation, sur les quais du métro (l'expérience avortée de TUBE à Paris), dans les halls d'attente des musées ou des gares, dans divers lieux de déambulation.

Pour en venir à la spécificité de l'expérience qu'on peut vivre dans un espace public qui soit de nature à le distinguer des deux autres pôles dominants de l'existence humaine - l'espace domestique et l'entreprise - on peut essayer de le définir comme un «espace sans emploi» (selon une expression de Georges Bataille: «des choses sans emploi»). Des lieux sans emploi au sens du désœuvrement, du chômage ou de la vacance, mais aussi sans «mode d'emploi», à l'inverse de ces sites si chargés d'histoire, de signification ou de programmes d'activité qu'on ne peut les appréhender qu'à la manière d'un touriste, armé d'un guide afin de ne pas passer à côté des «choses à voir» ou «à faire». Ni familier ni exotique, ni utilitaire (fonctionnel), ni symbolique, voilà une définition de l'espace public difficile à concevoir pour des architectes. Car il faut éviter que la qualité du lieu ne s'interpose entre l'homme et son entourage. La vocation de l'espace public n'est pas de produire une interaction entre l'homme et le cadre bâti (à la manière de son rapport à un paysage, une oeuvre d'art ou une machine de vision), mais de provoquer des relations entre des hommes. Or le contexte le plus favorable à la prise de contact entre des inconnus, c'est un endroit suffisamment dépouillé de *contenu propre*, *déprogrammé* en quelque sorte, dans la mesure où le programme intègre des mémoires, des récits et du sens virtuels, voire prémédités, que le public convoque par le moyen d'un *support*, celui-ci pouvant être du matériau bâti (architecture), une surface picturale ou scripturale (peinture, photo, texte), ou bien un écran (informatique). À cet égard, l'architecture ne peut plus aujourd'hui être traitée comme une infrastructure purement matérielle, mais comme un support médiatique à part entière, dans la mesure où les formes spatiales qu'elle produit *informent* les pratiques sociales de la même manière que n'importe quel autre média. Pas plus que le journaliste, l'urbaniste ou l'architecte ne peut-il se soustraire à la responsabilité éthique de son «écriture», laquelle n'est pas seulement une affaire de goût ou de style.

Déprogrammer les lieux publics pour que la collectivité puisse enfin retrouver le goût du temps vacant qui constitue la valeur la plus dépréciée de la culture occidentale depuis l'avènement de la société bourgeoise, en étant vécu comme un facteur de culpabilité. La place, la rue ne retrouveront leur vitalité intrinsèque qu'en accueillant des gens qui ne jouent pas à être occupés, masquant par leur frénétique activité et leur zèle à s'informer ou à se cultiver la peur du manque, l'inavouable besoin des autres. Voyez comme on se barricade dans les situations publiques, qui se lovant au creux de son casque de *walkman*, qui se retranchant derrière un livre ou un journal, qui pianotant sur son agenda électronique, chacun s'efforçant de se forger laborieusement un quant-à-soi. C'est là le lot commun des circonstances collectives où l'on est censé perdre son temps, comme dans les transports ou les aéroports. Qu'on ajoute à ce cadre ordinaire de la vie publique quelques autres sources d'attrac-

Les galeries du Palais-Royal en 1815.
Aquarelle de Opiz (René Minoli).



tion ou de programmation culturelle, quelques nouveaux gadgets de la panoplie «high-tech» destinés à stimuler la créativité du peuple, et le public ne demandera pas mieux que de troquer ses bulles de réception individuelle pour des alibis collectifs: entre le public isolé du petit écran domestique et celui d'une exposition ou d'une conférence il y a, hélas, peu de différence quant à la possibilité d'une interaction entre les membres de l'assemblée. On y vibre un peu plus à l'unisson mais on ne s'y rencontre pas. De la communion, oui! ça on sait faire! La grande messe c'est même la seule recette qui marche au regard de la vaste fabrique de «stars» qui nous tient lieu d'identification communautaire. Mais dans ces publics rassemblés autour des messes profanes du *showbiz* ou de la culture marchande, dont les regards sont aimantés vers une idole, une performance ou une oeuvre d'art, peut-on voir circuler quelque chose qui soit de l'ordre du désir, un échange de regards, une ébauche de séduction même verbale, une tentative de causerie même avortée, bref, une promesse d'aventure ou de rencontre?

À cet égard, la mission d'un équipement collectif ou d'un lieu d'accueil public ne réside pas dans sa force de proposition et de formation visant à construire une identité communautaire - une tâche dont s'acquitteraient d'ailleurs fort bien les médias virtuoses dans l'art du consensus - mais consisterait plutôt à renvoyer le public à lui-même, à ses manques, à ses absences, à son attente... En un mot, à sa dramaturgie propre. En quoi consiste cette dramaturgie inhérente à la mise en scène de la vie quotidienne que nous avons perdue au profit des industries du spectacle? Les architectes et urbanistes vont-ils continuer à parler de scénographie urbaine sans définir précisément ce qui, dans la ville, est censé être en représentation? Qu'est-ce que le *theatro mundi* qui pousse le citoyen à rechercher la compagnie anonyme de la foule depuis le déclin de la Cour royale au XVIII^e siècle, du mondain de Diderot (Le Neveu de Rameau) à la splendeur du demi-monde de Balzac, du promeneur romantique aux dandys baudelairiens surnommés alors les «Lions du boulevard», des «Incroyables» et des «Muscadins» de la Révolution aux jeunes «Punks» contemporains qui en revendiquent d'excentricité dans la coiffure et le vêtement?

Pour ceux-là, la «scénographie urbaine» n'était pas une affaire d'esthétique du bâti ni de mobilier urbain ou d'ornement minéral. C'était le plaisir que la foule prenait à se mettre en représentation et à jouer de sa propre *visiogenie* et de sa pulsion exhibitionniste sur des planches de fortune et des remblais dans les faubourgs, où se tenaient, en plein hiver, les quadrilles échevelés du bal romantique, dans les galeries étroites et sombres des premiers passages cou-

verts où les dandys promenaient une tortue en laisse pour marquer ostensiblement leur luxe de désœuvrés.

En ce temps-là, si l'on préférait aux salons mondains et aux loges de théâtre le spectacle de la rue, c'est que rien n'égalait la «comédie de l'habit», selon l'expression de Balzac. C'est dans la rue «qu'on observe la comédie de l'habit. Autant d'hommes, autant d'habits différents; et autant d'habits, autant de caractères! On ne fait pas deux boulevards sans rencontrer un ami ou un ennemi, un original qui prête à rire ou à penser, un pauvre qui cherche un sou, un vaudevilliste qui cherche un sujet, aussi indigents mais plus riches l'un que l'autre» (*Histoire et physiologie des boulevards*).

La scène urbaine est directement inspirée des principes de la société baroque, dans laquelle la modernité a puisé le primat du regard, de l'apparat et de l'apparence qui a constitué le nerf de la sociabilité urbaine, pour le peuple comme pour les élites. Mais notre société démocratique, dans sa visée égalitaire, ne peut reconnaître les vertus et les vertiges du *theatro mundi*, car celui-ci se fonde sur la concurrence qui oppose l'individu à la foule, celle-ci servant de faire-valoir et sublimant celui-là, poussant à leur paroxysme les valeurs de distinction et de différence. Trop puritains pour nous donner en spectacle, trop démocrates pour oser nous distinguer par le faste vestimentaire (ceci est d'ailleurs plus vrai pour les Québécois que les Français), trop convaincus ou trop incertains de notre

«personnalité» pour vouloir prendre des masques et nous travestir, trop gavés d'intimité freudienne et de drame analytique pour connaître la légèreté de la comédie, nous condamnons la scène urbaine à être une coquille vide, faute d'acteurs. De quels subterfuges peuvent disposer les architectes pour briser ces tabous, et réinventer une scénographie urbaine qui appelle la démesure baroque, puisque telle est, semble-t-il, la filiation philosophique et esthétique assumée par ladite postmodernité.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Sociologue et urbaniste, diplômée de l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris XII, Chantal de Gournay est actuellement chargée de recherche au Centre National d'Études des Télécommunications (Département Usages sociaux de la Télécommunication). Elle s'intéresse à l'étude du changement social et de l'évolution des modes de vie en relation avec l'essor des nouvelles technologies de la télécommunication (téléphone cellulaire et téléphone sans fil, télématique, mutations de la télévision et de ses publics...). Madame de Gournay prépare en ce moment un ouvrage sur le rôle de l'espace public dans la genèse de la modernité, du XVIII^e siècle à nos jours.

QUELQUES ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES EN RAPPORT AVEC L'ESPACE PUBLIC

- BRAHAM, Allan, *L'architecture des Lumières. De Soufflot à Ledoux*, Paris, Berger-Levrault, 1982.
- BUCI-GLUSCKSMANN, Christine, *La folie du voir. De l'esthétique baroque*, Paris, Galilée, 1986.
- CORBIN, Alain, *Le territoire du vide ou le désir du rivage en Occident*, Paris, Aubier, 1987 (concernant le voyage, le tourisme et le cosmopolitisme).
- DE BALZAC, Honoré, *Histoire et physiologie des boulevards de Paris*, Paris, Hervas, 1989.
- DE LANGLE, H.-M., *Le petit monde des cafés et débits parisiens au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- FARGE, Arlette, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 1992.
- FERRÉ, Felipe, *L'aventure du café*, Paris, Denoël, 1988.
- GASNAULT, François, «Les salles de bal du Paris romantique; décors et jeux de corps» in *Romantisme*, n° 38, 1982.
- GAUTHIER, M. V., *Chanson, sociabilité et grivoiserie au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1992.
- GEIST, J.F., *Le passage, un type architectural du XIX^e siècle*, Paris, Pierre Mardaga, 1989.
- GILLET, Charlie, *The sound of the City. Histoire du rock'n roll*, Paris, Albin Michel, 1986.
- HABERMAS, Jürgen, *L'espace public. La publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978. (1962 pour l'édition allemande).
- HABERMAS, Jürgen, «L'espace public, 30 ans après» in *Quaderni*, n° 18, 1992.
- PARENT-LEGARDEUR, Françoise, *Les cabinets de lecture. La lecture publique à Paris sous la Restauration*, Paris, Payot, 1982.
- POUGNAUD, Pierre, *Théâtre: quatre siècles d'architecture et d'histoire*, Paris, Éditions du Moniteur, 1980.
- SENNET, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979.
- SENNET, Richard, *La ville à vue d'oeil*, Paris, Plon, 1992.
- WOLTON, Dominique, *Éloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion, 1990.

LA PLACE PUBLIQUE À MONTRÉAL

IMPAIR PASSE ET MANQUE

JACQUES ROUSSEAU, ARCHITECTE

Cet article reprend une communication de l'auteur prononcée à l'occasion du colloque

La place publique dans la ville contemporaine, qu'organisaient en septembre 1992 l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) et le département de Design de l'UQAM à l'Agora de la danse.

(Voir ARQ 70)

Hasard, malchance ou fatalité, c'est dire la fragilité de la mise. À Montréal, certains espaces publics en font la preuve, non pas que l'enjeu soit sans fortune critique, mais parce que ces espaces misent sur trop gagner du passé pour y perdre dans l'actualité et le devenir.

Place des Amériques, réalisée récemment (intersection boulevard Saint-Laurent et rue Rachel), propose une arche vaguement sud-américaine sur fond Paris Star, des pavés et des bancs, de la pelouse, des arbres et le soleil d'avant-midi seulement!

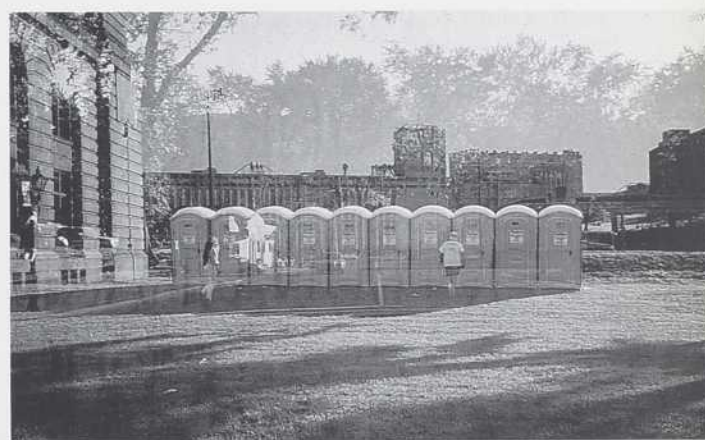
Où sont les «Latinos» et les autres? Au parc Jeanne-Mance... au «foot»... Au monument des «tam-tam», sous les ailes d'un ange, à l'événement, dans la disponibilité... voilà!

Qu'est-ce qu'une place? Qu'est-ce que la ville contemporaine? Depuis 1990, le gouvernement du Québec et l'Office de la langue française diffusent un dépliant ayant pour but de dissiper la confusion sur l'usage du mot «place» dans le langage des gens. On peut y lire la définition suivante: *En géographie urbaine, le terme «place» ne peut servir qu'à désigner un espace découvert et assez vaste sur lequel débouchent ou que traversent ou contournent une ou plusieurs voies de communication et qui parfois est entouré de constructions ou peut comporter un monument, une fontaine, des arbres ou autres éléments de verdure.*

Une illustration d'une place et de son environnement vient appuyer le discours didactique du dépliant par une dimension visuelle et établie, sans équivoque, la relation entre le terme «place», ses caractéristiques spatiales et ce qui peut composer son entourage. Reconnaissons dans cette initiative un effort appréciable au plan linguistique mais attardons-nous encore quelques instants sur cette illustration pour la lire plus en profondeur et réfléchir sur la ville. S'adressant à la population en général, cette image tend à représenter la place sous la forme la plus simple et la plus typique qui soit, y donnant ainsi la plus grande accessibilité possible au plan du langage urbain. Mais au-delà de son rôle descriptif, cette illustration pose la question du modèle. En effet, si on accepte pour un instant cette hypothèse, c'est globalement un mode de vie urbaine qu'il nous est ici proposé de voir et, ultimement, le modèle que l'on pourrait reproduire, tant pour former la place que pour former la ville.

Cette image frappante ne sera pas sans laisser perplexe l'observateur le plus progressiste, sinon le plus libéral qui soit, car ce n'est certes pas le seul modèle que nous ayons. Néanmoins, nous devons constater qu'il est le plus diffusé, tant chez la population en général que chez la communauté professionnelle. À preuve, ce dépliant de l'Office de la langue française ainsi que toute l'approche du design urbain que nous connaissons et qui forme la ville suivant ce modèle historique.

Mais qu'en est-il de la ville contemporaine, qu'en est-il de la place? Aujourd'hui, au Québec, à Montréal, émerge une culture de la place qui s'éloigne sensiblement du modèle décrit ci-haut. Cette nouvelle culture trouve certaines de ses racines au sein des slogans populaires des années soixante et soixante-dix, «*Le Québec aux Québécois*» et «*Québécois, dans la rue*». Ces appels à la population ouvraient la voie à l'appropriation de l'espace de la rue pour l'investir du sens du rassemblement. De fait, les fêtes nationales et les fêtes de quartier, les défilés, les marathons et les tours de l'île, les fêtes des neiges, les feux d'artifices, les festivals du jazz, du rire et du cinéma, les ventes sur rue et autres braderies sont autant de signes d'une culture des rassemblements qui dorénavant auront lieu dans la mobilité. Émerge donc une culture de l'espace public qui nous mène à penser qu'aujourd'hui, le concept de *place* se fonde dans l'événement plus que dans la durée et qui, du point de vue du projet, transforme radicalement la nature des gestes que l'architecte aura à poser. Ainsi s'ouvre le temps du travail sur le temporaire mettant en veilleuse celui qui est exercé sur le permanent. De l'état de mobilité de la place, du fait qu'on la transporte avec soi, une nouvelle culture matérielle voit le jour.



Collage photographique. Présence du temporaire sur le permanent (Photo: Jacques Rousseau).

Se manifestent l'apparition et la disparition des usages périphériques de la place. Se déballet les abris, les tentes, les kiosques, les clôtures, les toilettes et les poubelles... puis on remballa. Tout pour le temps d'une place... Tout pour le temps d'une caravane urbaine.

De ces deux expressions de la culture de la ville, l'une historique et savante, l'autre actuelle et spontanée, il apparaît essentiel de s'interroger sur la seconde. En effet, la condition de la mobilité appliquée à la question de l'espace public pose des défis appréciables aux concepteurs d'aujourd'hui. Pour n'en nommer qu'un, le phénomène culturel de l'apparition et de la disparition des lieux communs dans la ville, lors des grands rassemblements, incite à réfléchir et à se positionner vis-à-vis de la nature des aménagements urbains temporaires qui les accompagnent.

À cet égard, il ne sera pas question ici de faire le procès de ces aménagements mais plutôt de chercher à définir le rôle que peut jouer l'architecture dans ces nouveaux contextes. A priori, on pourrait croire que la notion fascinante de la mobilité porterait l'architecture à refaçonner tout l'appareillage associé aux usages périphériques des événements, pour les rendre possiblement meilleurs ou plus spectaculaires. Mais une telle approche risquerait d'étouffer les qualités carnavalesques propres à ces événements et ne stimulerait en rien un débat de fond sur le rôle de l'architecture et des architectes au sein de cette nouvelle culture dans la ville.

Cette hypothèse d'un rôle très visible étant écartée, c'est plutôt dans un rôle de «subordonné», moins visible et moins spectaculaire, que l'architecture saurait le mieux incarner les valeurs qu'elle estime toujours vraies dans toute les situations où les foules se rassemblent et contribuent à façonner le nouveau visage de nos villes. Se trouve dès lors posée l'hypothèse du travail de création d'une architecture simple, silencieuse et vigilante, favorable à une nouvelle culture de la place publique. Une architecture entre la ville et l'événement... Une architecture entre la ville et la caravane... Une architecture sous-entendue.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Associé principal de la Société d'architecture Fortin et Rousseau et Prix de Rome du Conseil des arts du Canada, Jacques Rousseau est actuellement professeur invité au Département de design de l'Université du Québec à Montréal. Depuis plus de dix ans, il vise à mettre au point un travail de recherche et d'application dans les domaines urbain et architectural. Ses études théoriques sur la ville et sa participation à des projets et concours soutiennent l'idée d'une architecture civique et conviviale alliant urbanité et humanité.

LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

UNE ÉTAPE
DÉCISIVE
POUR UN GRAND
ESPACE PUBLIC

GEORGES ADAMCZYK
PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE DESIGN DE L'UQAM

Propriétaire et bailleur de fonds
Travaux publics Canada

Maître d'ouvrage

La Société du Vieux-Port de Montréal inc.
Direction de la construction et de l'aménagement
Gilles Blais, directeur, études et construction
Pierre Beaudoin, directeur adjoint, études et construction
Victor Lambert, directeur de l'aménagement
Avec la participation de
SNC-Lavalin, support de gestion
L'équipe archéologique dirigée par Pauline Desjardins

Équipe de design

Direction
Aurèle Cardinal, architecte et urbaniste
Réalisation
Cardinal et Hardy, architectes
Plan directeur
Cardinal et Hardy, architectes
Peter Rose, Architectes
Groupe Lestage, JLP et associés
En collaboration avec
Alex Krieger, Architect
George Sexton Associates, consultant en éclairage
Peter Walker and Partners, Landscape Architecture inc.

Experts-conseils en architecture et design

Pluram inc., architecture du paysage
Parent, Latreille et associés, architecture du paysage
Les architectes Simon Cayouette et Lucien Chartrand et associés
Les architectes Gilles Huot et Louis-Joseph Papineau
Luc Laporte, architecte
Morelli Designers inc., designer industriel

Experts-conseils en environnement

Dessau Environnement Ltée
SNC Environnement

Autres consultants

Arsenault, Goudreault, Alarie
Bélanger, Legault Communications Design Ltée
Denis Farley, photographe
Raymonde Gauthier, historienne
Sodem

Au cours de l'été 1992, Montréal retrouvait enfin sa «Place maritime». Dans une ambiance de fête nourrie d'activités bien programmées pour les célébrations du 350^e anniversaire de la Ville, les citoyens et les visiteurs affluaient en nombre record pour prendre possession de ce site, libéré et réenchante par les soins d'une équipe de concepteurs et d'experts orchestrée par l'architecte Aurèle Cardinal. De quoi confondre les sceptiques qui n'ont pas manqué de ponctuer d'interrogations critiques le processus laborieux d'un grand projet entamé au milieu des années soixante-dix (1).

TRAVAUX

À plus d'un titre, cette réalisation aura marqué les idées et les pratiques des disciplines de l'aménagement. Les avatars d'un urbanisme dominé par les stratégies immobilières ont caractérisé les premières orientations de la Société du Vieux-Port. Jean-Claude Marsan les analyse judicieusement, dans un ouvrage récent sur l'aménagement urbain (2). Il y écrit: «l'urbanisme promoteur aura coûté à la communauté très cher en énergie, en temps et en argent et rien de tout cela n'est vraiment récupérable». Mais, il fallait sans doute que la durée et la récession concourent ensemble à l'affaiblissement des appétits fonciers pour permettre la tenue de deux consultations publiques successives, rétablissant ainsi, face aux pouvoirs économiques, tout le poids des valeurs démocratiques. Le projet de réhabiliter les terrains du Vieux-Port, victimes de la déprise industrielle, trouvait alors son sens dans la demande sociale qui s'exprimait clairement pour une appropriation du site à des fins exclusivement publiques. L'idée de restituer les liens qui unissaient la ville et le fleuve au moment de l'apogée du Port, se frayait alors un chemin parmi une collection de visions d'architectes (3). Le Vieux-Port s'offre maintenant comme un vaste espace public, un lieu majeur dans la cité, l'égal du parc du Mont-Royal et des îles.

Dans le préambule de la conférence qu'il donnait en mars dernier à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, Alan Knight nous conviait à une véritable transformation de notre conception des «travaux publics» (4). Comme si la superstructure retournait à son avantage le déclin de l'infrastructure. Dans une période difficile, comme celle que nous traversons, la possibilité d'un «new-deal» axé sur des grands projets d'utilité publique doit s'appuyer sur une forte intervention des acteurs qui agissent dans le cadre des appareils gouvernementaux tout autant que sur de larges consultations publiques. C'est probablement une des leçons de cette réalisation. Bien qu'elle ne relève pas des services municipaux, elle n'en demeure pas moins le produit de l'action des pouvoirs publics.

Que ce soit dans le passé, l'implantation de grands équipements au coeur du secteur est du centre-ville, le percement de l'autoroute Ville-Marie, ou encore actuellement, la proposition de déménager l'Hôtel-Dieu, le moins que l'on puisse dire à leur propos, c'est que ces «travaux publics» font peu de cas de la qualité du cadre de vie des Montréalais. Souvent relégué à la rubrique des accessoires urbains, soumis aux élans contradictoires des intérêts politiques tout autant qu'aux logiques aveugles des spécialistes liges et des services

techniques, l'espace public appelle une révision de nos manières de faire. Le Vieux-Port ainsi que la rue de la Commune illustrent bien cette approche nouvelle et l'on ne peut qu'espérer voir ce souci de la culture urbaine imprégner davantage les choix et les décisions politiques tout comme les formes d'interventions adoptées par les équipes qui les mettront en oeuvre.

POÉTIQUES

Pour Pierre Sansot, la dénomination «espace public» se conjugue à la première personne. L'espace public, dit-il, c'est «tout espace où je me sens à l'aise, dans lequel je perçois chez les autres le même sentiment de bien-être et où je n'ai pas à justifier ma présence. Je m'y trouve parce que tel est mon bon plaisir ou parce que je m'acquitte d'une tâche qui ne regarde que moi. En conséquence, dès qu'un d'entre nous se trouve en instance d'être interpellé, l'espace public manque à sa vocation» (5). La mise en évidence des sujets, là où s'entremêlent les interprétations du «public» et du «privé», permet d'aborder l'espace public sous l'angle de l'appropriation plutôt que sous celui de la désignation. C'est le propre de l'attitude contemporaine que de tenir à distance les stéréotypes, les figures académiques ou encore les solutions de quelque «croque-crayon», aussi éblouissant soit-il. Le «génie du lieu» se substitue à la priorité accordée aux fonctions et aux attributions statistiques. La mémoire collective comme fond de culture commune des cultures singulières supplante le monumental et le commémoratif établis par décrets.

Tout comme pour le square Berri, l'architecture paysagère du Vieux-Port joue sur de multiples perceptions et travaille à induire des pratiques latentes plutôt qu'à ne prescrire que des pratiques reconues. L'ensemble se présente comme une suite de petits récits ayant pour thèmes l'histoire du lieu, son caractère et les usages contemplatifs et récréatifs qu'il peut inspirer et cela sans les limiter. Malgré l'échelle du projet, due à son étendue autant qu'à sa position entre le fleuve et la ville, les architectes ont parfaitement maîtrisé l'unité et la diversité qui permettent d'harmoniser l'ordre du paysage avec la poétique des usages. Lorsque je me trouve au Vieux-Port, je m'y sens bien et il me semble que ce sentiment, je le partage avec ceux que j'y croise, quelle que soit la saison.

Selon Georges Baird, les doctrines modernistes de l'espace public ont été progressivement confrontées aux notions de «mobilité», de «pluralité», et d'«historicité» (6). Les débats menés au sein des C.I.A.M. et, plus tard, ceux auxquels se sont livrés les membres de Team Ten et leurs successeurs, ont fait voler en éclats les principes fonctionnalistes et leur application mécaniste aux réalités de la ville. Les contributions américaines à l'idée d'une architecture populaire, contributions moins puritaines face aux travestissements commerciaux de la culture, l'apport des rationalistes européens opposant la réhabilitation de la ville classique aux modèles des grands ensembles anonymes, précipitèrent le recul définitif de «la table rase» et de la collectivité utopique, l'une comme terrain et l'autre comme rêve d'une pratique architecturale aux premières lignes de la révolution sociale.

Aujourd'hui, en quête de légitimité et de crédibilité, pour le temps présent et pour la culture vécue, l'architecture des espaces publics ne vise plus à réduire le passé au silence. Elle «installe la vie», elle pose le décor. Elle se veut vraisemblable, elle parle un langage acceptable, bien ancré dans l'imaginaire local. Elle s'attache à rétablir les liens particuliers des citoyens à leurs lieux publics par des formes ouvertes plutôt qu'à promouvoir une vision universelle de la chose publique et à l'enfermer dans des formes intransigeantes. C'est dans ce rapport dialectique entre l'oeuvre et ses publics que se situe le territoire des recherches et des propositions esthétiques menées par les architectes du Vieux-Port. On pourrait dire qu'ils ont choisi de stimuler la poétique plurielle des sujets plutôt que d'empailler leurs créations dans des objets trop abstraits et condamnés à la solitude. Sans doute, tout comme nous, ils n'auront jamais l'assurance d'avoir raison, mais dans la mesure où l'espace public nous tient

réunis autant qu'il nous sépare, où il peut marier l'ordinaire avec la fête, favoriser le banal sans lui refuser la dignité, l'éclosion de toutes ces raisons suffit à faire taire le démiurge qui sommeille encore en chacun de nous dès qu'il s'agit de dessiner la ville.

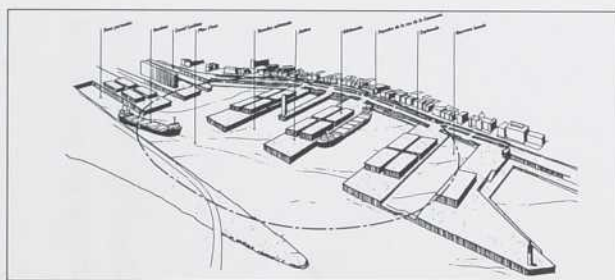
ESPACES

Le plan directeur élaboré en 1991 par l'équipe de concepteurs se limitait à deux grands secteurs d'intervention: le secteur des écluses à l'ouest et le secteur Bonsecours à l'est. Il n'y a pas beaucoup d'écart entre le projet prévu et la réalisation. Plusieurs adaptations ont été nécessaires au fur et à mesure en raison des découvertes archéologiques et des obstacles techniques rencontrés durant les travaux. Mais elles n'altèrent en rien la proposition générale, à l'exception peut-être du traitement du bassin Bonsecours et de son îlot de verdure. Par contre, on peut regretter que le bassin de l'Horloge n'ait pu être complété tout comme l'aménagement des traces du Silo n°2. Cependant, l'ensemble garde la cohérence des directions indiquées et démontre sans compromis majeur l'intérêt de la méthode suivie (7). Le parti-pris de l'identité du lieu fondée sur des composantes différenciées s'avère très efficace. La déambulation permet de saisir des points de vue particuliers sur la ville, le port et le fleuve. Les échelles sont bien graduées. Du gigantisme des quais aux détails des bancs et des lampadaires, tout concorde au sentiment d'une réelle domestication de l'immensité du site. La juxtaposition dans l'espace de «sociogrammes», à la fois diversifiés et unis par leurs liens aux activités portuaires, procède d'une sorte d'écriture parataxique qui donne au narratif sous-jacent la qualité d'«une suite» bien servie par des variations paysagères. Une ambiance familière émane de la composition qui favorise bien ainsi le souci d'accessibilité et ses registres pratiques et symboliques, individuels et collectifs.

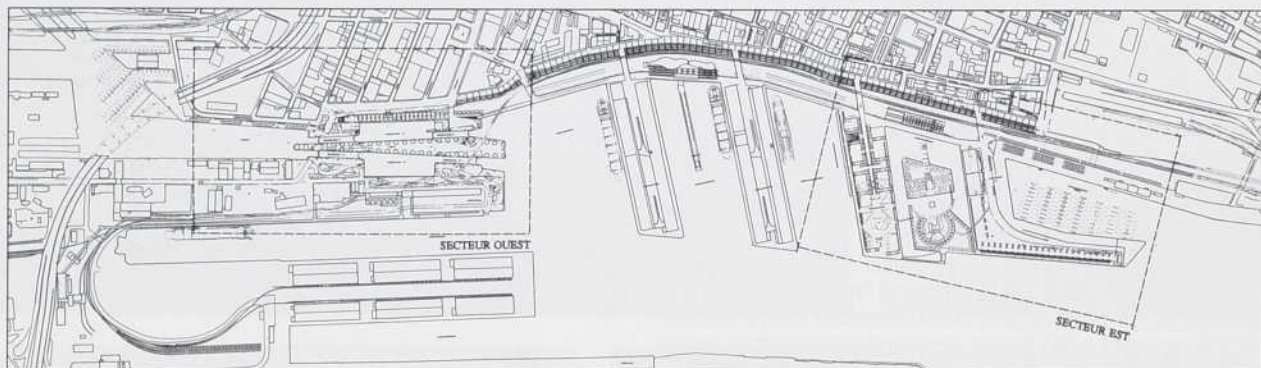
L'architecture des nouveaux édifices est d'une grande sobriété formelle. Éloge de la structure industrielle, elle joue sur l'épaisseur minimale et la transparence littérale, exposant le travail des éléments horizontaux et verticaux. Les points d'effort au sol, les lignes de tension dans l'espace, les articulations du squelette sont mis en évidence. Le dessin proportionné des membres métalliques, coulés d'une pièce ou soudés avec précision, les liaisons mécaniques apparentes, tout concourt à montrer la simplicité de la technique et à procurer un contraste esthétique saisissant entre la pesanteur des jetées et la légèreté des constructions qui y sont déposées et fixées. Évoquant les hangars et les chemins de grues, la silhouette du pavillon Jacques-Cartier se déconstruit dans l'horizon. Les petits pavillons, dont les jambes scandent les chambres urbaines en enfilade du côté est, sont conçus comme les assises des grands dispositifs de levage. Par leur stabilité et leur régularité, ils renforcent la nature d'artefact du terrain.

La Maison des écluésiers se conforme à la mesure des bâtiments de fonction qui jouxtaient autrefois les écluses. C'est une composition hybride qui reprend à la fois comme pivot et comme ancrage un unique silo circulaire auquel s'accroche un grand toit qui s'incline vers la ville. La maison instaure un dialogue avec les grands silos qui demeurent sur le site. Une élégante passerelle est suspendue au-dessus des différents plateaux formés par les niveaux de l'eau. Elle constitue un lieu d'observation sur la machine hydraulique tout en donnant à voir cette partie du port qui est toujours active.

Ponts, passerelles, guérites d'information, garde-corps et bas-tintage, bancs, bollards ou bittes d'amarrage, lampadaires, etc..., tous ces objets poursuivent en les déclinant les formes et les matériaux de l'architecture des nouveaux édifices. Cela donne à l'ensemble de l'aménagement une qualité ornementale dont l'ordre discret accompagne le promeneur, assure une appropriation publique du site et révèle la résistance du passé dont les couches sont bien mises en valeur par le traitement retenu des végétaux. La nuit, le paysage se modifie par les illuminations et adopte une dimension épique pour célébrer la présence de la ville sur le parcours du fleuve. Le pavillon qui se dresse sur l'île du bassin Bonsecours a été dessiné



1. Le port en 1932, Archives de la Société du Vieux-Port.
2. Composantes de la «place maritime», Consultation publique 1986.
3. Le plan directeur final, 1992.



par Luc Laporte. Par sa volumétrie et par sa couleur ocre, il tranche nettement avec ce paysage dans son désir de s'imposer face à la relative fusion vers laquelle tendent les autres constructions. Malgré son souci de s'inscrire dans la continuité de la petite jetée dont on a laissé saillir les fondations dans le bassin, les références urbaines semblent l'emporter ici; ce que souligne la révision de l'aménagement paysager qui, d'un jardin aquatique plus contemplatif tel qu'il était proposé, est devenu plus ordonné, pour prendre maintenant l'allure classique du parc d'agrément que l'on retrouve au coeur des villes.

Ce bâtiment, surdimensionné pour tenir l'échelle du regard à distance, devient presque intrigant vu de près. La stylisation de son toit, détaché comme un grand signe, interpelle autant les coupoles qui ornent le ciel du Vieux-Montréal que la présence du dôme de Buckminster Fuller et celle du Calder à l'arrière-plan. Sans doute, ce pavillon établit une certaine urbanité, un sens de la fête dont il faut reconnaître la valeur ludique à côté d'autant de témoignages du labeur. En ce sens, il contribue à souligner l'idée de la transformation du Vieux-port en un grand espace public appartenant à toute la cité.

PROJETS

L'architecture du paysage et celle des édifices sont des exemples très stimulants et témoignent de la qualité de la création montréalaise. Avec la réalisation d'un premier tronçon de la rue de la Commune et celle du musée de la Pointe-à-Callière, le quartier historique trouve un éclat contemporain qui en fait l'un des lieux les plus vivants de Montréal. Ce travail mérite d'être poursuivi. Que ce soit les hangars du quai King Edward ou la gare maritime sur le quai Alexandra, leur architecture vaudrait une réhabilitation leur restituant une présence symbolique appropriée à la nouvelle ouverture du site sur la ville. L'esplanade doit être rapidement complétée. Pourquoi ne pas y favoriser des petites interventions paysagères faisant appel à la créativité de nos meilleurs concepteurs?

On s'interroge également sur le devenir d'un musée du port. L'accès du public aux archives de la Société du Vieux-Port constitue une facette importante de la démarche choisie pour l'aménagement.

L'installation de ce musée dans l'ancien poste de police est souhaitable tout comme l'est, par ailleurs, l'occupation future du hangar n°16. À défaut d'un programme pertinent, on songe ici à la possibilité d'élever de grandes serres semblables à celles qui viennent d'être réalisées pour le parc André-Citroën à Paris. Il faut voir l'aménagement du Vieux-Port comme une première étape d'un travail ouvert à d'autres écritures poétiques, respectueuses de ce qui vient d'être accompli.

Autour du Vieux-Port, déjà le Faubourg-Québec et le quartier des écluses annoncent un nouveau Montréal qui renouerait avec ses origines. Qui sait? Peut-être demain reconsidérerons-nous l'implantation d'une station de métro à proximité de la rue de la Commune? Mettrons-nous en oeuvre la revitalisation du canal de Lachine? Il s'agit de projets qui ont tous en commun le souci de

l'identité locale. Ainsi que l'écrit Christophe Bayle: «*Demain, la démocratie ne sera plus un mode de gouvernement, mais un mode d'urbanisation. Le fait de mobiliser les identités locales indiquerait que la société compte sur l'urbain pour mobiliser la démocratie*» (8). Faut-il en dire davantage pour démontrer la valeur de progrès des projets urbains? Si le Vieux-Port est «la tortue» des grands projets, on doit comprendre l'importance du temps et de la délibération comme facteurs inhérents aux objectifs démocratiques et ne pas trop s'en plaindre, car «le lièvre olympique», lui, n'a pas encore franchi la ligne d'arrivée.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Georges Adamczyk, professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal, enseigne l'histoire et les théories du design et de l'architecture. Membre du groupe de recherche architecturale STUDIO CUBE, il s'intéresse depuis quelques années à la problématique du projet urbain.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Voir ARQ 29.
2. MARSAN, Jean-Claude, «L'aménagement du Vieux-Port: les avatars de l'urbanisme promoteur», in «L'aménagement urbain: promesses et défis», sous la direction d'Annick Germain, *Questions de culture* n°18, IQRC, Québec, 1991, p. 27-58.
3. Voir ARQ 54.
4. Conférence d'Alan KNIGHT, «Travaux publics et infrastructures», École d'architecture de l'U. de M., 18 mars 1993.
5. SANSOT, Pierre, «Jardins publics», Paris, Éditions Payot, 1993.
6. BAIRD, Georges, «The Space of Public Appearance», in «Metropolitan Mutations: The architecture of Emerging Public Spaces», editor Detlef MERTINS, *RAIC Annual* n°1, Toronto, 1989, p.135-152.
7. Voir ARQ 64.
8. BAYLE, Christophe, «De la résistance au compromis urbain», in *Hypothèses pour une troisième nature*, Paris, Coracle & Cercle Charles-Rivière Dufresny, 1992, p. 93-99.

LE SECTEUR DES ÉCLUSES

Compte tenu des considérations urbaines, patrimoniales et récréatives, l'aménagement du secteur ouest du Vieux-Port s'inscrit dans la poursuite du parc linéaire du canal de Lachine.

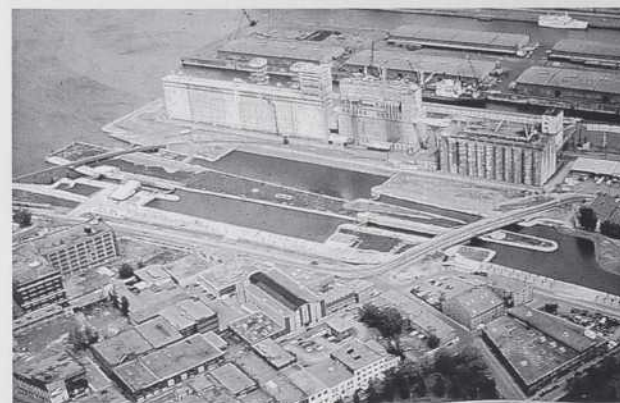
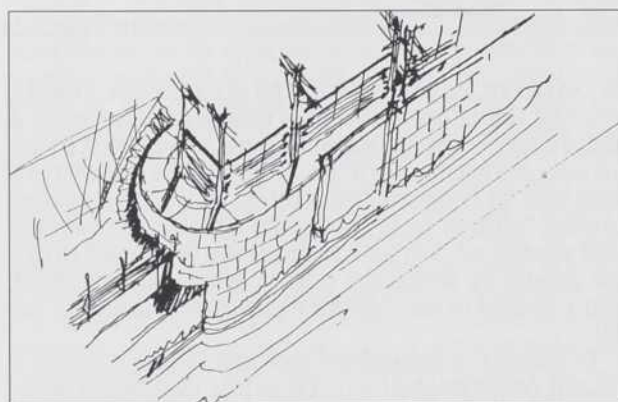
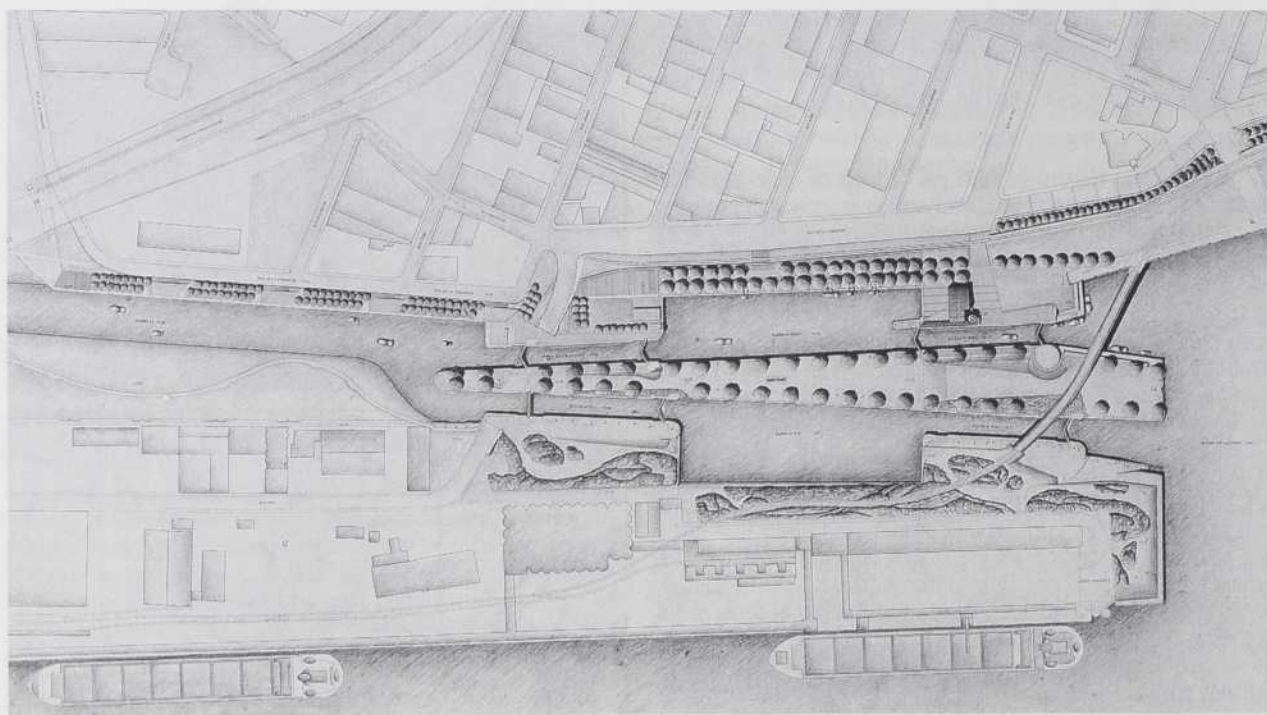
Cette orientation se double de la volonté de poser un premier geste permettant l'utilisation du canal pour la navigation de plaisance. Le lieu permet le passage et l'amarrage d'un grand nombre de bateaux et l'appropriation des berges par les plaisanciers. Cette fonction assure l'animation du site.

Le parti consiste à créer une narration historique servie par un langage contemporain destiné à répondre aux besoins actuels.

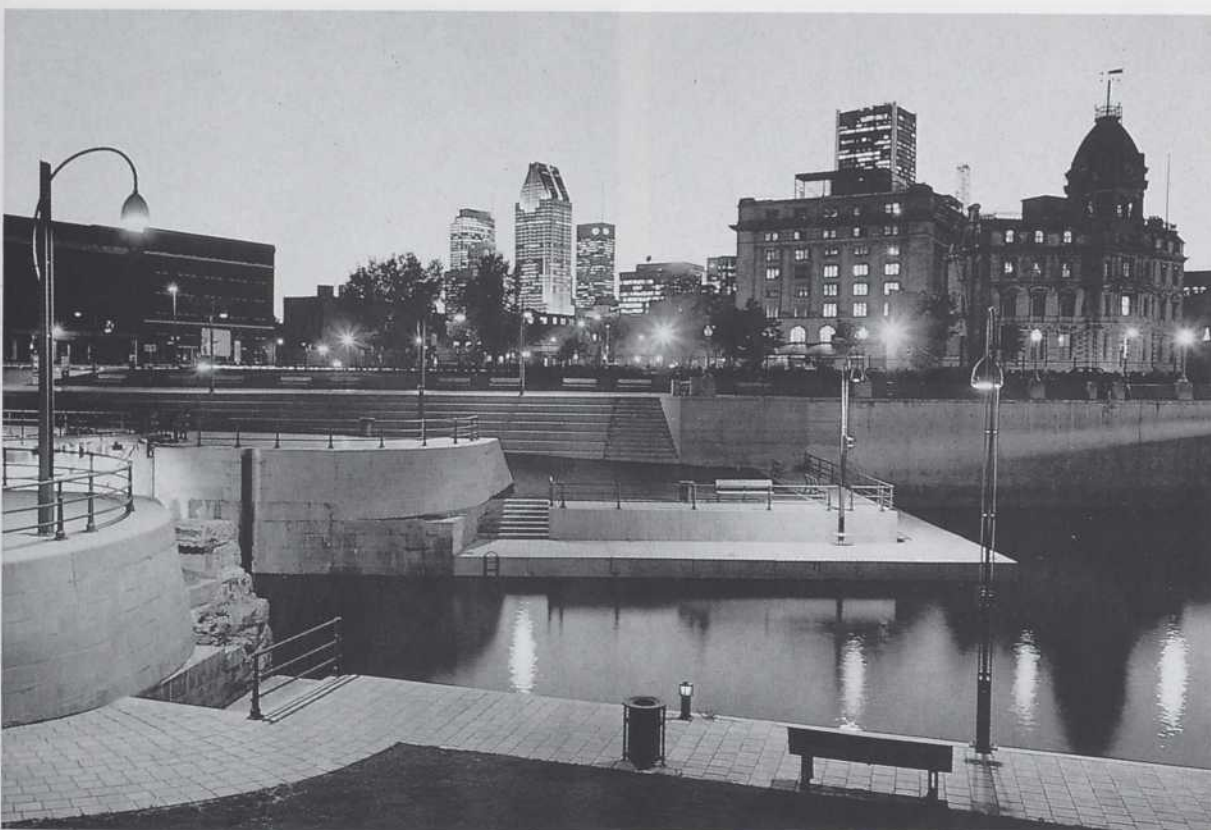
La berge nord, liée à la fois à la rue et aux bassins navigables, devient une promenade au bord de l'eau, plantée d'arbres et rendue agréable par le mobilier, l'éclairage et le bâtiment d'accueil. C'est un endroit animé où s'entrecroisent les plaisanciers, les promeneurs, les cyclistes qui s'intéressent aux mouvements des écluses ou observent le paysage.

L'îlot central privilégie la nature: bassins et écluses longent chacun de ses côtés. C'est là que l'on peut entrer pleinement en contact avec les plans d'eau, où l'homme se mesure à l'échelle des canalisations réalisées pour les grands lacquiers qui faisaient la navette entre Montréal et les Grands Lacs.

La berge sud est en contact direct avec le secteur portuaire actif. Les silos à grain dominent le paysage. En retrait des lieux de passage, il s'agit d'un endroit de calme invitant à la libre promenade. Un aménagement moins formel recrée une friche végétale typique aux lieux industriels.



1. Le plan d'aménagement du secteur des écluses.
2. Croquis d'études du garde-corps et des lampadaires.
3. Le site avant les travaux, juin 1990.
4. Le parc des écluses aménagé, mai 1992.
5. La berge et la Maison des éclusiers (photo: Denis Farley).
6. Les murs des écluses avec les bittes d'amarrage d'origine (photo: Denis Farley).
7. L'embouchure du canal de Lachine (photo: Denis Farley).
8. Les portes des écluses.



LE SECTEUR BONSECOURS

L'aménagement du secteur est, au pied du marché Bonsecours et de la place Jacques-Cartier, a pour objectif de créer le parvis du Vieux-Montréal, un grand lieu de déambulation faisant la transition entre la ville et le fleuve.

Le parti consiste à créer pour chaque grande composante une identité propre, permettant de ressentir et d'interpréter la monumentalité et l'histoire du lieu. Chaque espace devient un point d'attrait en soi et s'associe pleinement à son environnement.

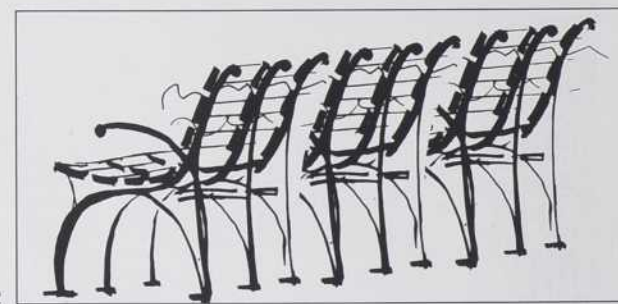
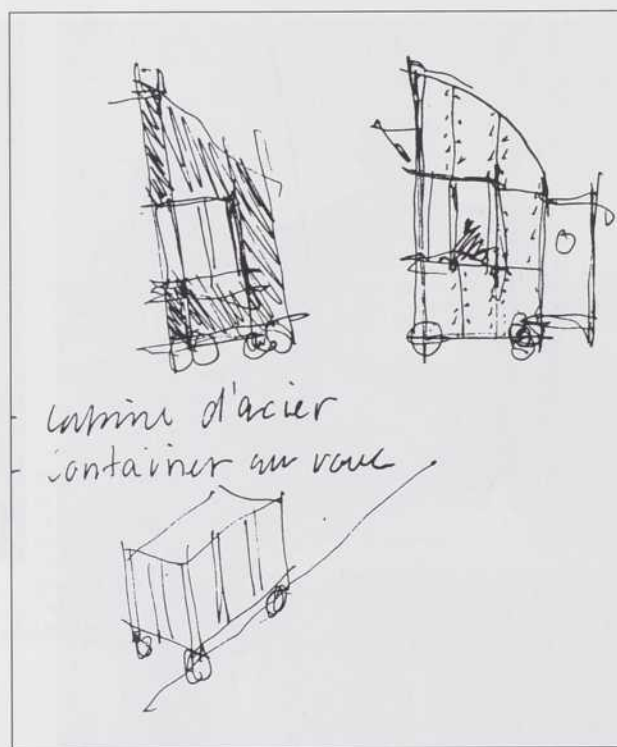
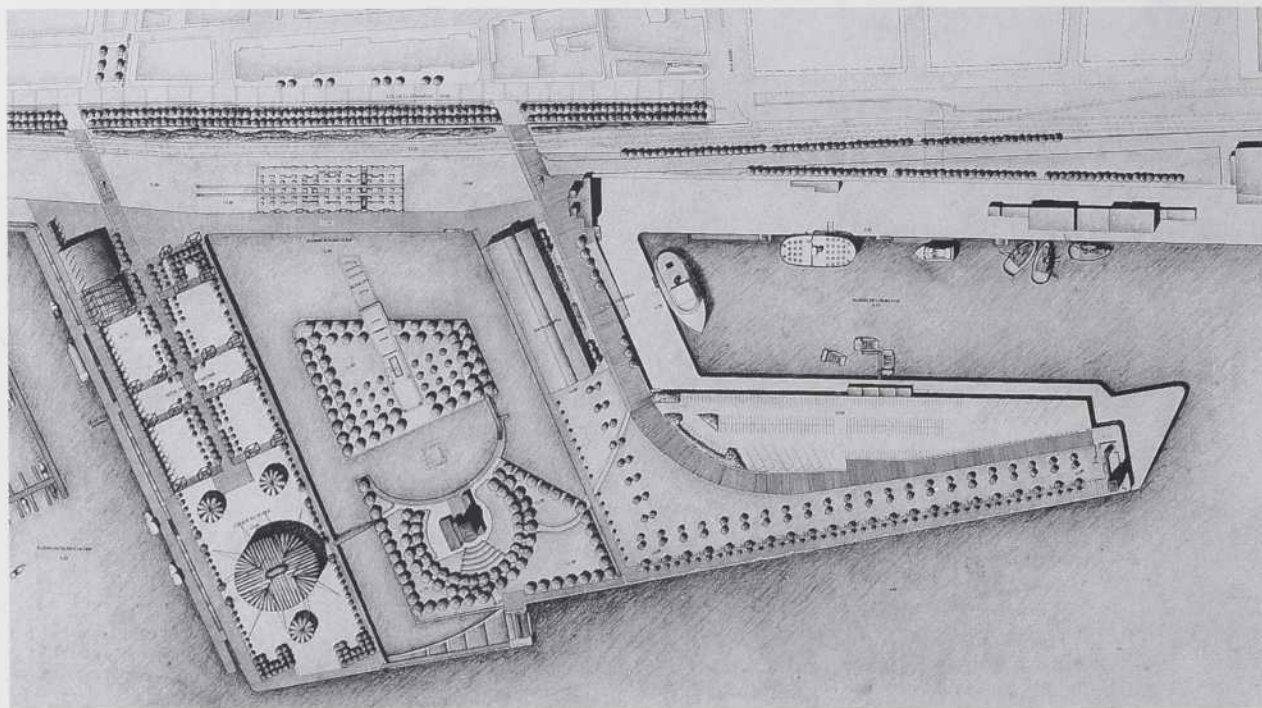
Le quai Jacques-Cartier est une place d'accueil et un vaste lieu ouvert polyvalent facilitant la tenue d'événements particuliers comme le Cirque du Soleil. De longues rangées d'arbres portent la mémoire du port. Elles soulignent l'implantation passée des hangars tout en formalisant la promenade périphérique.

Le bassin Jacques-Cartier abrite un port de plaisance: accostage pour embarcations privées, navettes vers les îles, bateaux d'excursions fluviales et navires d'apparat.

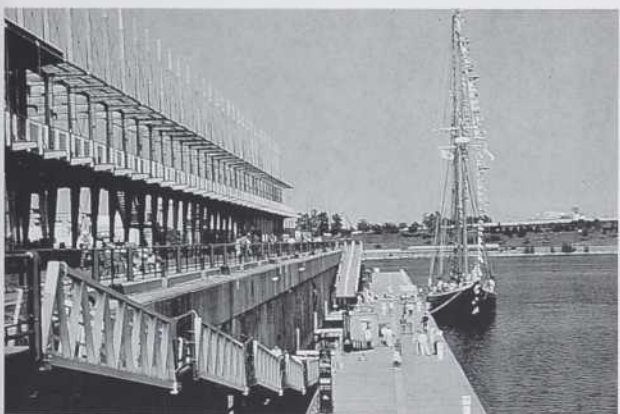
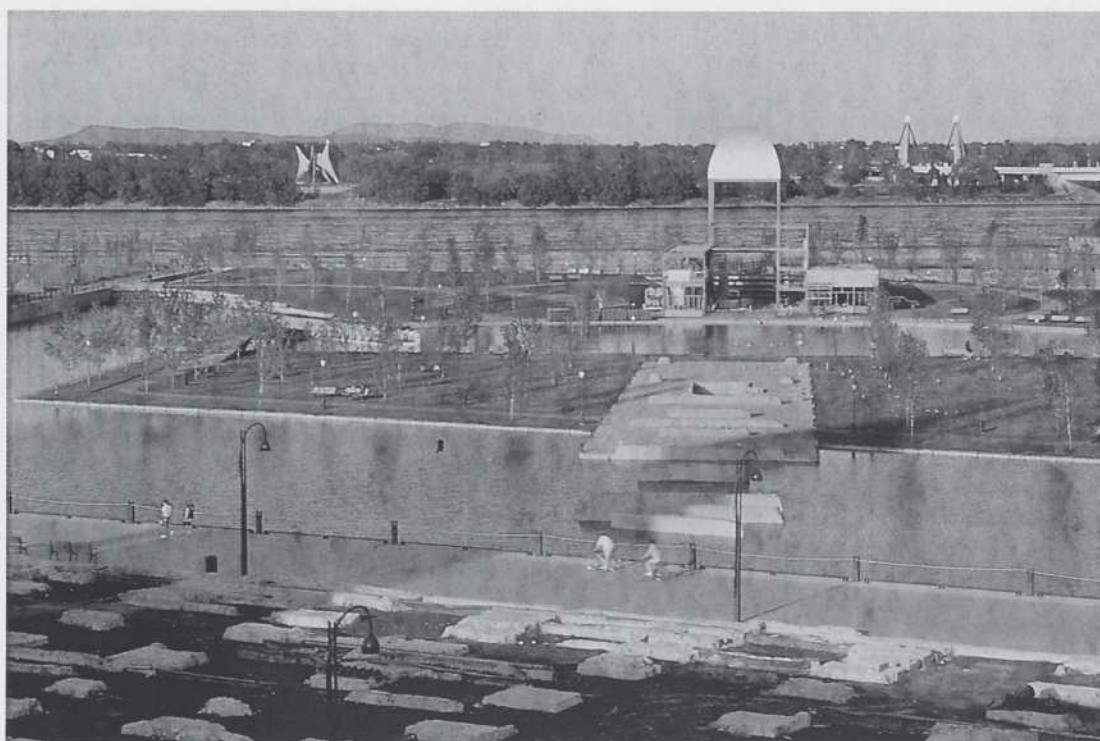
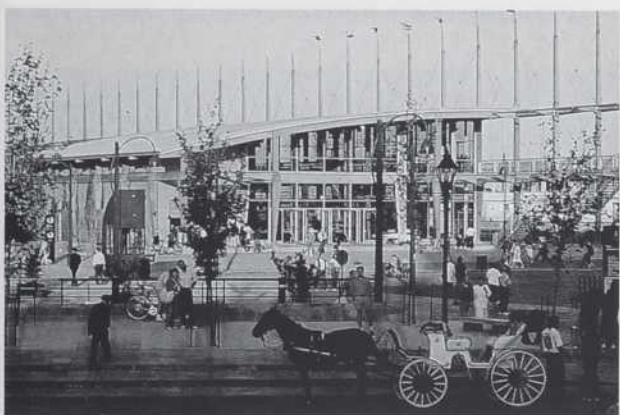
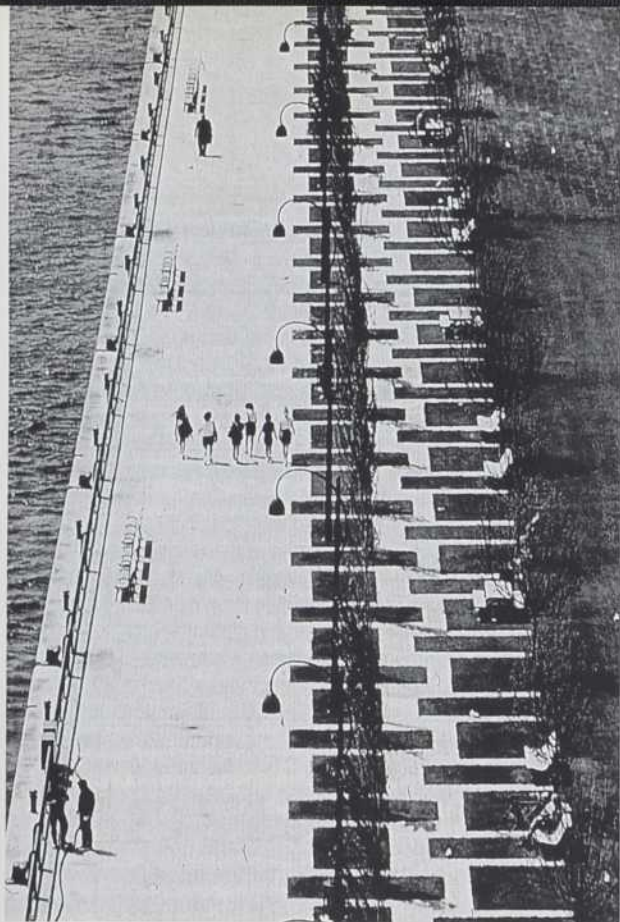
Le bassin Bonsecours a été recréé dans sa configuration originale. La surélévation du bassin permet de rendre l'eau plus présente, de réduire les coûts d'excavation tout en laissant émerger le vestige de la jetée n°2. Un îlot de verdure est aménagé au coeur du bassin où se trouve le pavillon: café-terrasse l'été et abri pour les patineurs l'hiver.

Le quai de l'Horloge est un vaste parc s'avançant vers le large. Le centre de la jetée est gazonné. Côté fleuve, le pourtour est aménagé en promenade dure. En transition, une méga-dentelle de béton où s'insèrent le mobilier, les arbres et les lampadaires suggérant l'enfilade des hangars de jadis. Côté bassin, un stationnement est accessible par une large allée de pavés en granit d'époque.

L'esplanade, longeant la rue, révèle les traces du silo disparu. Ce jardin de vestiges suscite la curiosité et s'offre à l'interprétation archéologique de son gigantisme et des traces de son mécanisme.



1. Le plan d'aménagement du secteur Bonsecours.
2. Croquis d'études pour les guérites.
3. Le nouveau bassin Bonsecours.
4. Croquis d'études pour les bancs publics.
5. La promenade du quai de l'Horloge.
6. Le pavillon Jacques-Cartier.
7. La passerelle évoquant les longs convoyeurs.
8. La patinoire, un lieu d'animation hivernale.
9. Le petit parc et son pavillon dans le bassin Bonsecours.



FAUBOURG SAINT-LAURENT AND PLACE DE LA PAIX

THE ARCHITECTURE OF EXPECTATION

PIETER SIJPKES, ASSOCIATE PROFESSOR
OF ARCHITECTURE AT MCGILL UNIVERSITY

The development of the Faubourg Saint-Laurent - First Phase

Total area: 12 000 square metres (Private domain)

Program: Private domain : • 550 dwelling units

• commercial offices

Public domain:

- Development of the place de la Paix and rue Charlotte
- Upgrading and installation of public utilities

Work Schedule

Starting date: Spring 1994

Duration of work: 5 year development horizon

Owner

Ville de Montréal,

Service de l'habitation et du

développement urbain (SHDU) (Public domain).

The city-owned lands in the private domain will be sold to a private promoter chosen by public tender, who will develop the lands according to the architectural guidelines established by the SHDU.

The urban project - First Phase

Development plan of Faubourg Saint-Laurent

Melvin Charney, architect

Design and execution

SHDU - Bureau de projets urbains - Division de l'expertise, des concepts et de l'aménagement urbain

Superintendant Alan Knight,

Project leader François Gagné,

with the collaboration of Alain Carle and Wade Eide.

- Division du développement de l'habitation

Superintendant Fabien Cournoyer, Project leader Michel Girard

Development of the place de la Paix

SHDU - Bureau de projets urbains -

Division de l'expertise, des concepts et de l'aménagement urbain

in collaboration with the Service des loisirs, des parcs

et du développement communautaire -

Division de l'aménagement des parcs.

Aerial pictures of downtown Montréal show an unexpected and alarming amount of vacant land. Visitors from abroad enquire innocently whether we had air-raids in our history, after they come across acres and acres of weed-strewn lots simply by venturing away from Sainte-Catherine, Peel, Saint-Laurent or Saint-Denis. It is particularly in the three faubourgs of Old Montréal- Saint-Laurent to the North, des Récollets to the West and Québec to the East- that the devastation of formerly cohesive neighbourhoods has taken place. Large scale interventions over the last several decades have left huge scars around Old Montréal: the Bonaventure expressway to the West, the Ville-Marie expressway combined with Metro excavation and the widening of René-Lévesque to the North, and the textbook mistake of the Radio-Canada complex to the East, have put severe strain on the urban fabric surrounding Old Montréal.

Improved car access to downtown, created by the new high-ways, spawned a new demand for parking space, while the raw edges of the urban fabric made exposed buildings a target for abandonment, fire and demolition.

Despite the potential for redevelopment of this downtown land, new industry and new housing is increasingly located on the periphery of the city: the urban donut is getting bigger, and so is the hole. Lower taxes, lower land prices and lax zoning on the outlying areas seem to be irresistible to developers.

To counteract this trend, the City of Montréal has, in recent years, spent millions of dollars acquiring the vacant land in the three faubourgs, and is now in the final stages of planning their redevelopment. The City is hoping to attract investors who will buy the land and develop it in accordance with the city's planning and design guidelines. The process of acquisition of downtown land by the City and the development of design guidelines, all in anticipation of adherence by unknown entrepreneurs, has led to a curious brand of architecture, which I call "The Architecture of Expectation".

Whereas the normal role for a city government is to enact zoning and design guidelines for property held by private and corporate owners, resulting in "An Architecture of Regulation", the "Expectation" model puts the onus of acquisition, interim financing and design all on the shoulders of the community (= the city). It is true that down-zoning of private land can be a difficult process, but spending millions of dollars acquiring land, foregoing taxes for years if not decades, developing new zoning and design guidelines, turns out to be a process fraught with pitfalls.

The biggest danger is the lack of incentive for the City to act diligently -loss of tax revenue does not show up on the balance sheets. The other major drawback is that there is little reason for private interests to buy back into the scheme, unless all the conditions are favourable. It would have been much more advantageous to the community, if the land had been left in private hands. The carrying costs would have given developers urgent reasons to exploit the land; design guidelines proposed by the City (to complement existing zoning laws) would have been received with impatience by the owners. The capital now squandered on acquisition and carrying costs could have been spent on community enhancements.

THE FAUBOURG SAINT-LAURENT OR "SAUVE CE QUE PEUT"

The plans for redevelopment of the land in the Faubourg Saint-Laurent are based on a detailed report prepared in 1990 by architect Melvin Charney (See ARQ 56, p. 21) for the Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal (SHDU). For the purposes of this study, the historic Faubourg Saint-Laurent is defined by rue Clarke to the West, rue Saint-Denis to the East, the Ville-Marie Expressway to the South and rue Ontario to the North.

In the report, Charney makes a careful study of the traces that still exist of the old Faubourg fabric, such as remaining buildings, lot lines, and views. The motto given in the report might be summed up

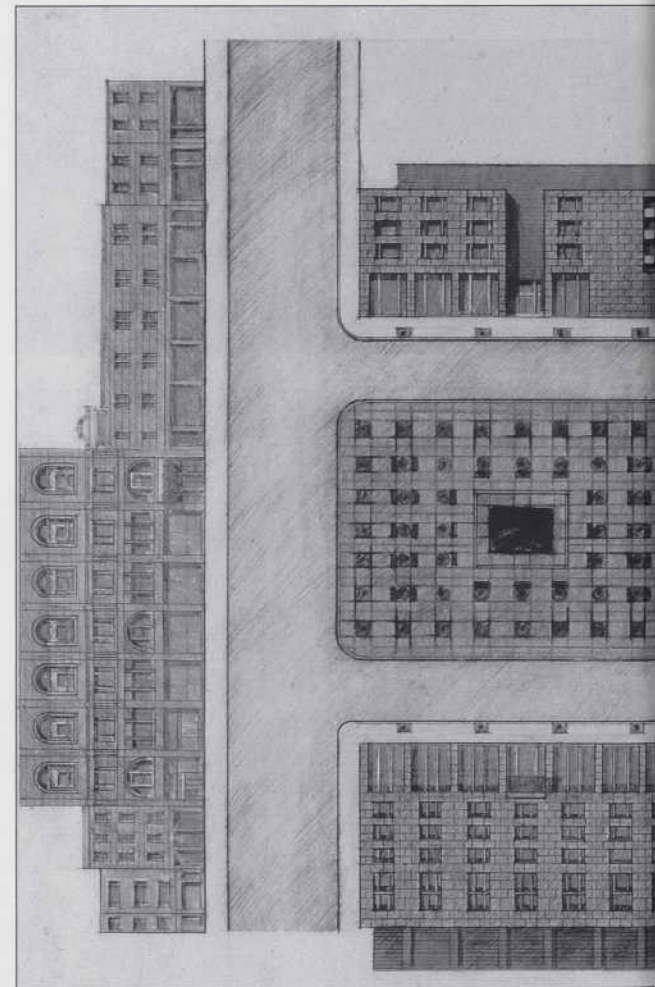
as "Sauve ce que peut": let's save what we can. ("Sauve qui peut" does not apply, there is nobody left...). In order to achieve this, Charney suggests to re-establish the faded old right of ways with buildings of human scale and character.

The repair of the Faubourg Saint-Laurent is divided into three phases. The first phase concerns itself with the laying-out of a new public square, place de la Paix, facing the Monument National as well as reconstructing rue Charlotte. The second phase foresees the upgrading of rue de la Gauchetière, between Saint-Denis and Clarke, while the third phase will concern itself with the repair of the area North of Sainte-Catherine Street, between Clark and Saint-Denis.

PLACE DE LA PAIX

Phase one is focused on the old place du Marché. Occupied by a market building in one form or another from 1840 until 1962, it is now one of the more desolate parking lots in the city. The 1840 market building lasted until 1861, when it was replaced by a more substantial edifice. This building came under fire from the Saint-Jean-Baptiste Society, after it opened the Monument National in 1892. Arguing that a market was not appropriate facing the Monument National, they petitioned the City to have the Market building torn down. Despite this request, the old market lasted until 1932 when it was taken down, (except for the frame) and rebuilt in Art Deco style. Finally, in 1962, this structure was demolished, in order to make way for a parking lot. The City put the site up for sale in 1964, at \$620,800.00, a price which would have made highrise development unavoidable (1).

Rather than exclusive highrise construction, Charney's report



suggests a mixed approach, and le Bureau des projets urbains which developed Charney's guidelines, very much follows in step. The new square is to be screened from overbearing boulevard René-Lévesque by a 'substantial' building on the South side of the lot, while rue Charlotte, virtually wiped off the map by having almost all its fronting buildings demolished, will be redefined by new, low-rise residential construction. The street will be extended beyond Hôtel-de-Ville, so that it ends at rue Sainte-Élisabeth. Miraculously, Sainte-Élisabeth has, to a large extent, escaped demolition to this day.

Rue Charlotte will be a narrow street, faced on both sides with walk-up and elevator-serviced buildings. The new construction will comprise about 600 or 700 flats. Parking will be underground, so that the narrow street will mainly function as a pedestrian domain. The guidelines call for an architecture in brick, to offset the residential domain from the mainly grey stone commercial-institutional domain of boulevard Saint-Laurent.

The design of the Square de la Paix calls for a simple tree-ringed hard-surface urban space, with a small fountain and basin in the centre. This seems appropriate enough for a small urban space, that, no doubt will get used by the many *habitués* of the neighbourhood.

After all, Sainte-Catherine and Saint-Laurent is the area that has a full 24 hour a day use: from the shoppers during day light hours to the straight, gay and in-between folks doing the bars and eateries after dark. A precious mix it always has been. Will the new condo-owners mingle happily with the 'round the clock' population of old? The design of the square is crucial in this respect. It should have seats for tired shoppers as well as revellers; it should be lit

sufficiently so that people do not start in public what they should do at home; and, in order to revive the ghosts from the old market, it would be very appropriate to use the square on Saturdays for an open air market.

The realization of phase one of the reconstruction of the Faubourg Saint-Laurent is now up to private entrepreneurs. The need to repair the wastelands of our city is urgent. If no takers can be found for the City's plans, the real solution to downtown decay may well have to be implemented: the inclusion of the off-island communities in a Greater Montréal region. Only if the outlying areas of the city are subjected to a fair share of the Metropolitan tax burden will the advantages of developing the downtown lands become self-evident. Until such measures are taken, the Architecture of Expectation may remain just that.

BIOGRAPHICAL NOTE

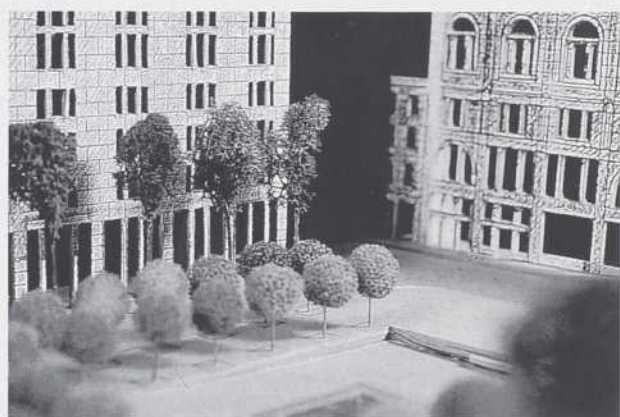
Pieter Sijpkes is an associate professor of Architecture at McGill University. Educated in Holland and at McGill, he has written extensively on urban issues. As a former resident of boulevard Saint-Laurent, place de la Paix is a topic close to his heart.

NOTE

1. The research for the history of place du Marché was done by Bernard Olivier as part of his B. Arch thesis «Le Marché Saint-Laurent» at McGill University 1992, unpublished.



1

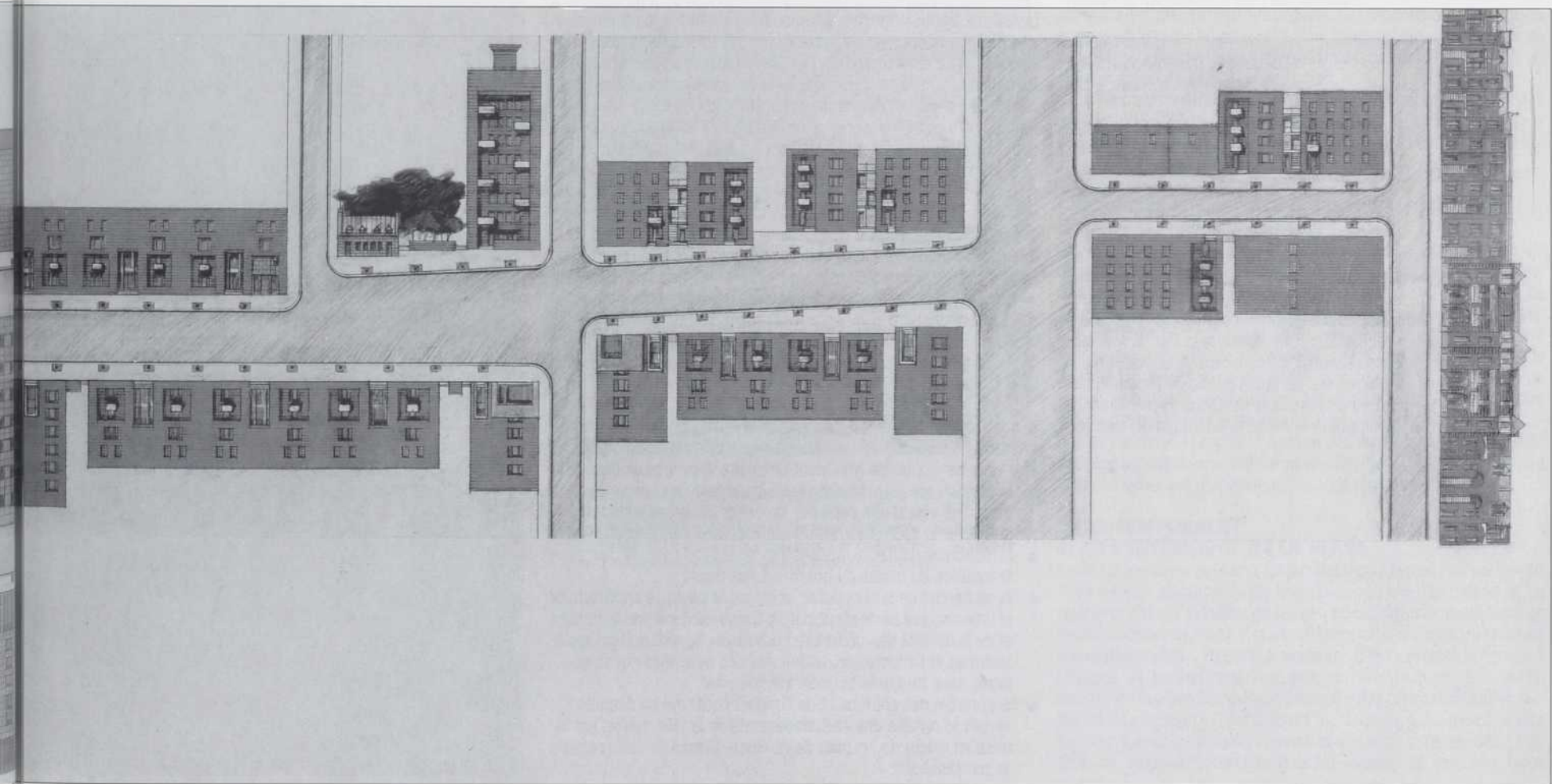


2

1. Rue Charlotte: existing situation (Photo: Réjean Martel).

2. Model of place de la Paix (François Gagné, SHDU).

3. Design for place de la Paix and rue Charlotte (Photo: Réjean Martel).



3

LA PLACE SAINT-ROCH À QUÉBEC

DOIT-ON
CONSTRUIRE
DES PLACES
PUBLIQUES?

ALEXIS LIGOUGNE, PROFESSEUR À L'ÉCOLE
D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*Le programme de mise en valeur
de l'espace Saint-Roch*

Superficie totale: 33 284 m²

Superficie de l'îlot à aménager: 8 140 m²

Le calendrier

Début des travaux: août 1992

Durée des travaux: 2 ans

Le coût estimatif du projet

6 000 000 \$ dont 2 850 000 \$ dès 1992

Propriétaire et maître d'ouvrage

La Ville de Québec

Responsables du projet

Le consortium Place Saint-Roch formé des firmes
Option aménagement inc. (Québec),
Williams, Asselin, Ackaoui et associés (Montréal)
et Gagnon, Guy, Letellier et Cyr, architectes
(Charlesbourg); ce consortium, choisi après la
publication d'un appel public de propositions,
s'est aussi associé le sculpteur Pierre Granche
pour définir le contenu artistique du concept.

L'essence de la ville, c'est l'espace public. Un espace d'interrelation des bâtiments, un espace de cohabitation, de co-appropriation, d'échange et de contact, de convivialité, un espace de proximité, voire de promiscuité: entre contrôle de la sphère personnelle et soumission aux phénomènes de grégarité de la foule citadine. La ville aujourd'hui, quant à l'usage et aux pratiques sociales, c'est aussi l'anonymat dans la multitude, voire la solitude. Paradoxe apparent, la ville serait-elle devenue le lieu des lieux de rencontres peuplés de solitudes? La ville serait-elle le lieu de l'expérience individuelle de la collectivité, où l'on se croise sans jamais se rencontrer? La ville serait-elle vouée par nature, dans la dimension dantesque de son grouillement humain, à cette contradiction d'être à la fois salutaire et pernicieuse? Les spécificités locales nuancent, à bien des égards, le regard que l'on doit porter sur les enjeux urbains et les réponses à donner à de telles questions. La place Saint-Roch, en cours de réalisation à Québec, illustre bien la persistance d'une certaine conception de la ville et des formes urbaines de référence et l'intention de la Ville de Québec de proposer un «projet urbain» qui dépasse le cadre de l'intervention isolée. Ce qui, au nom de la modernité, pourrait être perçu comme un recul au plan de l'innovation urbaine et architecturale, est en fait l'expression d'une nouvelle réalité: d'une part, l'évolution des mentalités des citoyens et des pratiques dans l'exercice du pouvoir municipal et d'autre part, la quête de l'image forte de la ville face à une perte d'identité dans ses quartiers centraux.

L'AVENIR DE LA VIEILLE CAPITALE,
UN NOUVEAU MODÈLE D'INTERVENTION

La dernière décennie a marqué un changement radical d'attitude à l'égard des valeurs urbaines et de la nature des interventions, à Québec. La population, les autorités municipales, les urbanistes et architectes ont été gagnés par le courant post-moderne de renaissance urbaine et l'intérêt nouveau pour le patrimoine architectural. Il a cependant fallu qu'un dernier épisode, vestige des politiques de rénovation urbaine des années soixante-dix, suscite une forte opposition au projet de la «Grande Place» en 1989 (1) pour rompre définitivement avec les attitudes du passé.

La vive contestation qu'ont suscitée les deux premières versions du projet amène une nouvelle équipe municipale à l'hôtel de ville aux élections de 1989. Ses promesses électorales en matière urbaine se concrétisent par la tenue d'audiences publiques sur le projet de la Grande Place, en 1990. À cette occasion, le Comité régional de l'Ordre des architectes dépose un mémoire représentatif des nouvelles sensibilités ambiantes. Il préconise une intervention mesurée en cherchant à établir des principes devant guider toute intervention urbaine à venir, prenant pour acquis les faits sociaux, le respect des caractéristiques urbaines et architecturales, le caractère public de la rue et la nordicité de la ville de Québec.

Le rapport-synthèse de consultation déposé en février 1991 suggère à l'administration municipale les lignes de force qui «témoignent d'une vision et devraient inspirer tous les gestes des intervenants». Elles se résument en quatre principes de base (2):

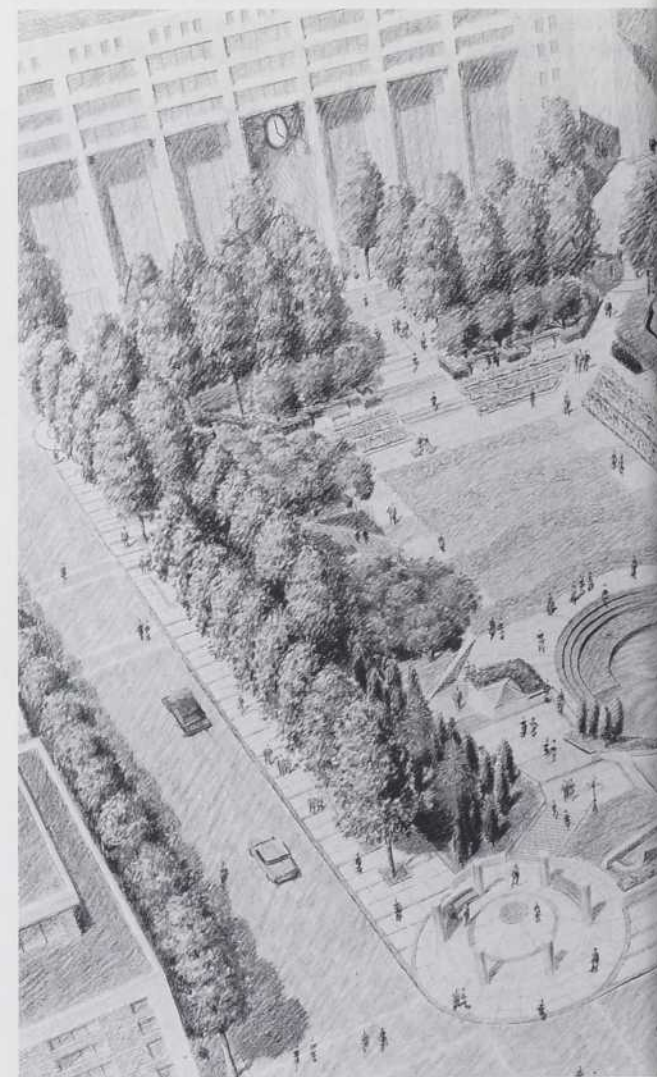
- la coexistence harmonieuse entre la vie de quartier et la fonction de centre-ville d'une capitale: favoriser la vie économique, améliorer le cadre bâti, attirer de nouveaux citoyens en ville;
- la recherche d'un équilibre des fonctions urbaines: renouer avec la tradition de mixité du quartier Saint-Roch;
- la recherche de la simplicité: protéger le paysage architectural et urbanistique par le respect de la trame existante, de la hauteur et de la densité des bâtiments, privilégier la restauration architecturale et l'intégration de bon aloi des nouvelles constructions, sans toutefois boudier la modernité;
- le contrôle des charges et de l'impact fiscal qui en découle: ajuster le rythme des investissements de la ville, requis par la mise en valeur de l'espace Saint-Roch, à celui des promoteurs et investisseurs.

C'est donc dans ce contexte que l'espace Saint-Roch et la place publique qui en est la pièce maîtresse prennent toute leur signification. Dans l'option d'aménagement retenue, deux îlots remembrés sont destinés à des fonctions administratives et commerciales de centre-ville; deux autres îlots sont affectés à l'habitation et en partie à du commerce au rez-de-chaussée. Mais, le point fort de cet aménagement, l'îlot le plus grand, d'une superficie supérieure à 8 000 m², accueille une vaste place publique «très visible à partir des axes majeurs de circulation et bien reliée à l'ascenseur du Faubourg».

LA PLACE SAINT-ROCH

La place Saint-Roch, longée par la rue de la Couronne, se situe à mi-falaise entre la côte d'Abraham et le boulevard Charest, à l'articulation exacte de la Basse-Ville et de la Haute-Ville. Elle joint les deux faubourgs limitrophes les plus anciens de la ville: le faubourg Saint-Jean-Baptiste et le quartier Saint-Roch. Cette localisation, en un point stratégique du réseau des artères importantes de Québec et à courte distance des centres d'activités actuellement en renaissance (gare du Palais, Mail centre-ville, rue St-Joseph et bibliothèque Gabrielle-Roy), confère à la place Saint-Roch un triple statut: à la fois place de quartier, place de centre-ville de la Capitale et carrefour interrégional.

Le projet répond à une thématique déterminée par les autorités de la ville: «un jardin de retrouvailles au gré des quatre saisons».



Jardin, retrouvailles, saisons: trois sous-thèmes au symbolisme fort. L'idée maîtresse demeure celle des «retrouvailles». Elle veut conjuguer à la fois problématique spatiale et problématique sociale. C'est le pivot autour duquel devrait se construire l'identité de la place. Les «retrouvailles» déclinent sous plusieurs formes cette intention de renouer un lien qui s'est estompé, ou s'est rompu, entre la ville et le quartier Saint-Roch; entre le quartier, son passé et son avenir; entre le quartier et ses espaces publics; entre le quartier, la nature et l'eau, «*si vitale autrefois pour son économie*».

Le concept d'aménagement du Consortium Place Saint-Roch propose deux composantes principales: une promenade périphérique le long des rues et un jardin intime. La promenade plantée d'arbres, assure la fonction spatiale de transition entre les édifices qui bordent la place et le jardin intime situé en son centre. Ce dernier joue un tout autre rôle, il assume la fonction imaginaire des «retrouvailles». C'est en effet dans cet espace central que sont mis en scène les éléments d'une évocation métaphorique de l'identité de la ville. Le projet s'exprime par la vacuité et la théâtralité de son espace, mais aussi se singularise par une image du paysage et du climat québécois et par la conjugaison de la fébrilité urbaine et de l'harmonie d'un jardin.

DU «VIDE» DE LA PLACE

Parmi les images servant à l'identité du lieu, il y a d'abord l'idée même de place publique. L'image d'une intervention pondérée et

soucieuse des deniers publics n'est-elle pas en contradiction avec un espace «vide»? Le vide n'est-il pas, en ville, l'expression d'un luxe coûteux? Et pourtant, le premier caractère attractif de la place Saint-Roch est l'espace «vide» à la fois accessible et en retrait des grandes artères de circulation. Lieu où l'on passe et dont le pouvoir de rétention opère par le charme du climat intérieur ou par la nature des activités qui s'y déroulent. L'espace «vide», est une générosité envers les citoyens, il a valeur esthétique autant qu'économique. L'espace «vide» de la place publique est d'abord l'expression de la raison d'être d'une culture urbaine et, en ce sens, il façonne le sentiment d'une appartenance locale; c'est aussi un levier économique par l'attraction qu'il exerce en accordant aux édifices en bordure de la Place, la plus-value d'une vue imprenable sur un paysage urbain à venir.

Le vide, principe de base de la structuration de la place publique doit être «qualifié» sans pour autant être neutralisé par des ajouts inopportuns. La Place nous plonge dans un univers visuel et sonore en contraste avec le bâti du quartier. La végétation dense et colorée et l'eau en cascade sont les deux matériaux qui emplissent le vide sans en affecter l'usage. Le risque présent est de vouloir trop en faire, de saturer l'espace au détriment des lignes de forces et, finalement, de l'espace lui-même en tant que matière propre. Le centre du jardin est occupé par un parterre de gazon et couvre-sol qui évoque les vagues du bassin. Cet élément de composition possède un statut d'objet à fonction ornementale plus que d'espace

occupable. La préoccupation stylistique des concepteurs entrave ici la polyvalence du centre de la place et par là même affaiblit le potentiel de théâtralisation de cet espace.

DE LA THÉÂTRALITÉ DE LA PLACE

La place Saint-Roch s'exprime d'abord par la mise en scène de la falaise, complément direct du fleuve à l'échelle du paysage de la ville de Québec. L'unité de lieu est ainsi créée avec la terrasse Dufferin, les plaines d'Abraham ou le Vieux-Port, tournés vers le fleuve. À la différence de ces espaces ouverts et horizontaux où la vue porte loin, la place Saint-Roch est un espace clos, en creux et centripète, dont les limites visuelles sont établies par les édifices de son pourtour et, vers le sud, par l'escarpement de la falaise, que renforce en arrière-plan le mur de soutènement de la rue Saint-Réal. L'identité singulière du site crée un effet théâtral spectaculaire par la mise en rapport des bâtiments anciens des rues Saint-Vallier et Saint-Réal avec la falaise-cascade qui constitue le fond de scène de la partie basse du jardin. Le jeu du contraste des échelles est accentué par le traitement architectural de l'«escarpement» en un décor de théâtre où belvédères, escaliers, terrasses, kiosques et gradins dynamisent les séquences, en plongée et contre-plongée, des parcours de l'axe nord-sud de la place. La composition des rapports entre les différents niveaux contribue à monumentaliser la Place en une «pièce urbaine» qui maintient visible la cohésion d'ensemble de ces morceaux de ville et de paysages.

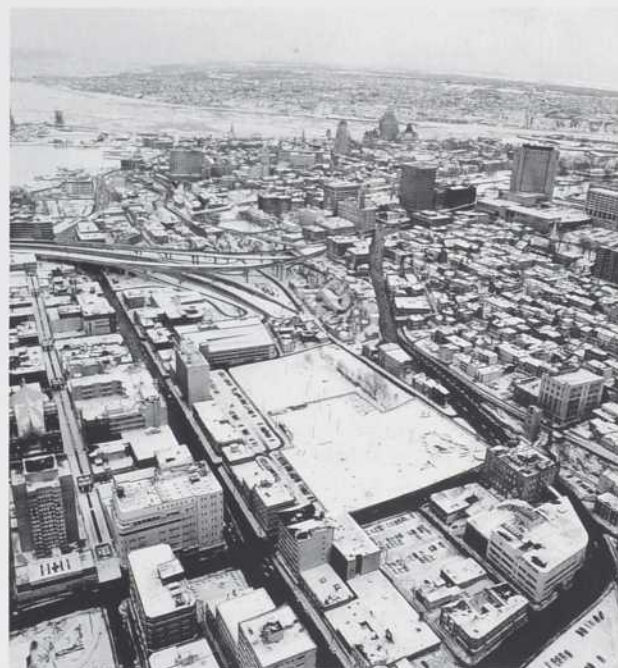
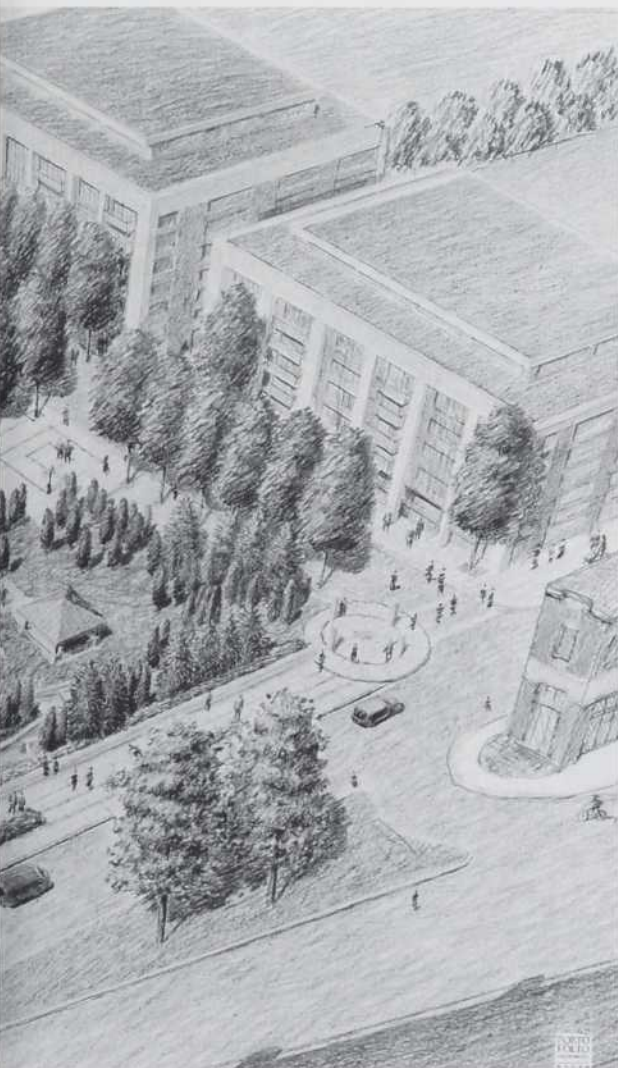
À l'espace théâtralisé correspond l'une des fonctions implicites de l'espace public: celle d'être le réceptacle du jeu social, de «maximiser le niveau total d'interrelations» entre les différents acteurs en représentation.

DE LA BORÉALITÉ ET DES QUATRE SAISONS COMME SIGNES DISTINCTIFS

La ville de Québec se caractérise notamment par son climat. Ville du nord, ville d'hiver, ville des records d'enneigement et de froid: tout concourt à faire de Québec la ville de la «boréalité». La réappropriation de ce caractère singulier de Québec va de pair avec une évolution récente des styles de vie où loisir, détente et nature font partie intégrante de la nouvelle culture urbaine locale. La place Saint-Roch inscrit cette réalité en incorporant un «morceau» de forêt boréale et d'hiver québécois à la ville de Québec. La végétation indigène plantée sur l'escarpement devient le symbole de l'affirmation de l'identité de la ville. La manifestation de la boréalité signifie l'entière adhésion à une nature omniprésente intégrée au sentiment d'enracinement et d'appartenance à un territoire.

DE LA TEMPORALITÉ ET DE L'INTÉRIORITÉ DE LA PLACE

Le défi d'une place publique est de faire d'un «lieu où l'on passe» un «lieu où l'on séjourne». Un lieu où le pouvoir d'attraction et de rétention change la valeur du temps, où les rythmes quotidiens se superposent et deviennent pour le flâneur urbain la matière et l'objet d'une délectation. Réussir à «retenir» c'est associer le temps à l'espace, et permettre d'en apprécier l'architecture. Le «jardin intime» de la place Saint-Roch joue à double titre cet effet d'attraction et de rétention. C'est d'abord un havre de paix, qui contraste fortement avec le caractère minéral et dense du contexte bâti. À ce titre, sa singularité dans le quartier exerce, en soi, une force



1. La place Saint-Roch. Vue sud, en direction de la Haute-Ville. Le jardin central et l'escarpement.
2. La place Saint-Roch vue du haut de l'escalier du faubourg, quartier St-Jean-Baptiste. La promenade périphérique, le jardin intime. Au premier plan, l'escarpement de la falaise-cascade et la «forêt boréale».

attractive. Mais, c'est surtout l'intégration des cycles saisonniers à la «temporalisation» de l'espace qui confère à ce lieu sa puissance symbolique. En superposant aux va-et-vient des personnes et aux rythmes urbains quotidiens, les cycles lents de la nature et les rituels des événements saisonniers, la place Saint-Roch spatialise «le temps qui passe» et l'intègre comme matériau architectural. Le caractère emblématique d'un jardin aux quatre saisons cherche à faire la démonstration de la compatibilité entre ville et nature et entre boralité et espace public.

Au «vide» de la Place et à ses rapports avec les îlots limitrophes du quartier, s'opposent la plénitude et l'intériorité du jardin intime. Celles-ci se fondent sur la découverte sensorielle de la Place. Les masses végétales des grands arbres en périphérie et l'écran sonore de la cascade devraient préserver du pouls de la ville les sens du promeneur en les maintenant prisonniers de l'espace intérieur. Aussi, la richesse et la variété des essences végétales marquant les saisons, les couleurs et les odeurs des parterres floraux, les matériaux du sol et la dramatisation des éclairages nocturnes contribueront-ils à la sérénité du jardin intime.

Si «l'art urbain consiste à faire fonctionner simultanément des fractions de temps et d'espaces différents» alors la place Saint-Roch aura atteint son but.

Au cœur d'un débat doctrinal sur la nature de la ville, qui met en cause le recours aux typologies traditionnelles et auquel ce numéro d'ARQ fait écho, la place publique s'affirme comme idéologie urbaine et comme critique virulente des tendances des dernières décennies. C'est le cas pour la place Saint-Roch. Elle condamne et réfute à la fois l'explosion des banlieues et l'aménagement urbain soumis à l'hégémonie de la spéculation immobilière.

En dehors de toute considération stylistique, la place Saint-Roch a ceci de positif: elle apporte un «lieu» et confirme une «attitude». C'est d'abord sur ce plan qu'elle devra être jugée car, si les attentes exprimées par la population de Québec, et notamment les résidents du quartier, se réalisent, alors la pertinence sociale de la nouvelle place publique pourrait bien reléguer tout débat d'esthètes loin derrière la réalité vécue.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. LIGOGNE, Alexis, «Les grands enjeux d'aujourd'hui, le projet de la Grande Place», *ARQ* 51, octobre 1989, p. 35.
2. «Revitalisation au cœur de la capitale», dossier diffusé par la Ville de Québec: le cadre d'aménagement du quartier Saint-Roch; l'espace Saint-Roch, un projet réaliste.

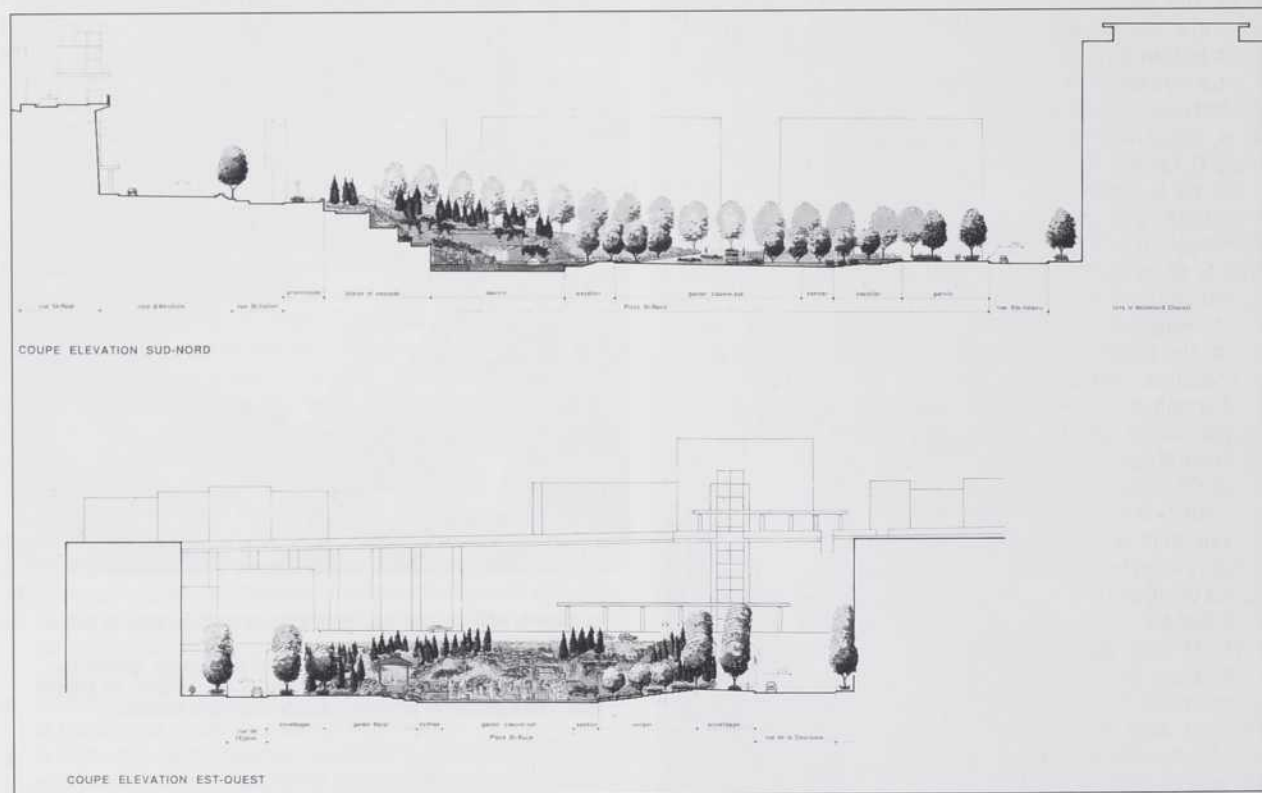
DOCUMENTS CONSULTÉS

- *Termes de référence.* Étude de design urbain pour l'espace Saint-Roch. Division du développement urbain, Service de l'urbanisme, le 5 juillet 1991.
- *Aménagement d'une place publique à l'espace Saint-Roch.* Document de référence n° 1. Thématique et programmation. La ville de Québec, le 9 janvier 1992.
- *Place publique Saint-Roch.* Esquisse d'aménagement, rapport préliminaire. Le Consortium Place Saint-Roch, le 15 avril 1992.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Alexis Ligogne, membre de l'O.A.Q., est professeur et directeur du programme de Baccalauréat en architecture à la Faculté d'architecture et d'aménagement de l'Université Laval. Ses principaux champs d'intérêt et de recherche sont, outre la pédagogie architecturale, l'espace public et le design urbain.

(Les illustrations qui accompagnent ce texte ont été prêtées par la Ville de Québec)



1. Le site de «l'espace Saint-Roch» à la jonction de la Basse-Ville et de la Haute-Ville entre le boulevard Charest (nord) et les rue de l'Église (est), Saint-Vallier (sud) et de la Couronne (ouest).
2. Coupe élévation sud-nord illustrant la dénivellation de la falaise-cascade à partir de la rue Saint-Vallier et coupe élévation est-ouest illustrant la falaise-cascade et l'escarpement vers la Haute-Ville.

LA VILLE À VUE D'OEIL

Rares sont devenus les ouvrages de sciences humaines commentés dans les revues d'architecture, tout autant que ceux traitant des questions qui sont au centre du débat architectural contemporain. Tel est pourtant le propos de Richard Sennett, dans son dernier ouvrage, *La ville à vue d'oeil*, paru récemment en français, deux ans seulement après son édition originale à New York. Dès les premières lignes, l'auteur interpelle les urbanistes et les architectes, constatant l'insignifiance culturelle des villes modernes, leur échec à représenter dans la pierre les valeurs collectives, qu'elles soient religieuses, politiques et sociales, et à unir leurs habitants. Ces deux phénomènes ne sont pas indépendants, selon l'auteur, le rapport que nous entretenons avec les choses concrètes ayant un effet sur la conscience que nous avons de nous-mêmes et des autres, que ce soit au sein de la création artistique ou dans l'expérience urbaine. Les villes modernes ne sont plus que le lieu de la consommation et du tourisme, et pourtant nos lointains ancêtres, les Grecs, savaient donner une expression concrète à l'ensemble de la vie. Comment expliquer cette perte ?

C'est d'abord en historien plus qu'en sociologue que Richard Sennett, professeur de sciences sociales à la New York University, répond à cette interrogation cherchant dans l'histoire de la ville et de la pensée occidentales les manifestations de cette séparation entre vie subjective et vie objective. Une dissociation qui aurait une cause spirituelle profonde, celle de la peur endémique que manifestent les Occidentaux de s'exposer aux autres, d'expérimenter le désordre et l'altérité. C'est aux racines de la culture judéo-chrétienne que remonte Sennett pour trouver les fondements de ce repli sur soi, aux Hébreux de l'Ancien Testament, ces déracinés pour qui

le temps était plus important que l'espace et aux premiers Chrétiens, ces mystiques qui trouvaient Dieu dans ce lieu distinct, protégé qu'est la cathédrale, un centre de clarté dans un monde profane, amorphe, violent. Dès lors, note Sennett, «l'extérieur, dimension de la diversité et du chaos, a perdu son emprise sur l'esprit humain en tant que dimension de valeur morale, à l'opposé de l'espace intérieur de définition». Avec la Révolution industrielle, le foyer, ce lieu de paix dont Ruskin fit l'éloge, est devenu la version séculière du refuge spirituel, un abri bien précaire puisque la spécialisation tayloriste de l'espace domestique produirait l'isolement et l'inégalité, sans pour autant que soit ébranlée la croyance en son pouvoir de réforme morale. Et, cette suprématie de l'intérieur sur l'extérieur prévaut encore dans notre siècle, les intérieurs manifestés par la monumentalité des édifices qui les contiennent devant apporter lisibilité et clarté dans le désordre urbain. Autre continent, autre époque, autre négation de l'extérieur à l'échelle du territoire, le plan en grille, sans centre, sans fin et sans limites, «la plus inhumaine des réalisations urbaines», qu'il ne faut pas confondre avec le cardo romain et sa symbolique cosmologique. Ce fut la réponse des colonisateurs de croyance et d'éthique protestantes confrontés à la sauvagerie et à l'immensité du Nouveau monde, l'équivalent architectural de cette forme urbaine au XX^e siècle étant le gratte-ciel. Mais le propos de Sennett va au-delà d'une critique de l'urbanisme et de

l'architecture modernes, il est dans une certaine mesure programmatique.

Dans *La ville à vue d'oeil*, Sennett propose une réflexion sur la vie en société, sur l'importance de l'environnement urbain dans le développement équilibré, «centré» de l'individu. Aussi, il s'interroge sur les qualités de l'espace propice à l'exposition plutôt qu'à l'introversion, trouvant dans l'urbanisme des Lumières et ses dispositifs pour créer un tout unifié intégrant l'environnement et, plus encore, dans la ville de la Renaissance et sa mise en scène perspectiviste de la complexité une tentative exemplaire. Sa réflexion se nourrit non seulement de la lecture avide de ses contemporains, sociologues, anthropologues et philosophes qui ont examiné les effets de la territorialité, voire de l'environnement physique sur la condition humaine, mais encore plus simplement de son expérience quotidienne, celle d'un père musicien qui aide son enfant dans l'apprentissage du violon et, surtout, celle d'un habitant de New York, la ville qui représente la «quintessence de la culture

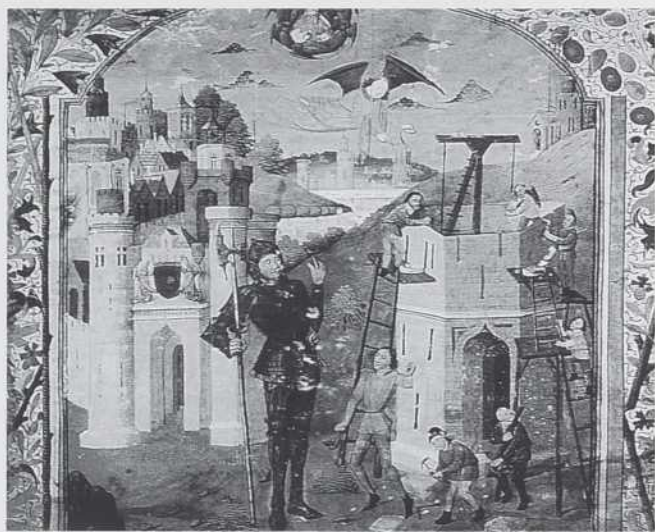
moderne». Sa déambulation quotidienne dans cette cité «de différences et de fragments de vies qui n'ont pas de liens entre eux», de Washington Square à l'East Side, au contact des drogués et des came-lots, est une sorte de fil conducteur de l'énonciation, du moins dans la seconde grande partie du livre, où le récit autobiographique et le discours critique se mêlent et se répondent pour tenter de formuler les principes d'une vie plus pleine. Les arts visuels, la peinture moderne et la photographie sont encore convoqués pour comprendre ce que peut être l'expérience positive de la différence au sein de l'uniformité et de la répétitivité, tandis que la fiction romanesque permet d'éclairer les rapports qu'il

faut établir entre le temps et l'espace pour produire la surprise et l'ambiguïté.

Livre dense, touffu, multiple dans ses références et ses argumentations, tout comme la grande métropole moderne, *La ville à vue d'oeil* est un plaidoyer pour une vie conviviale et sereine, apollinienne, sans aspiration de domination, ni de maîtrise. Par ailleurs, les architectes pourront y trouver des interprétations particulières des oeuvres et des débats qui marquent leur discipline et chercher des éléments, sinon des principes formels, susceptibles de les orienter dans la mise en forme de la ville contemporaine où l'altérité et la différence doivent être acceptées comme des valeurs positives et l'extériorité favorisée par «l'espace narratif».

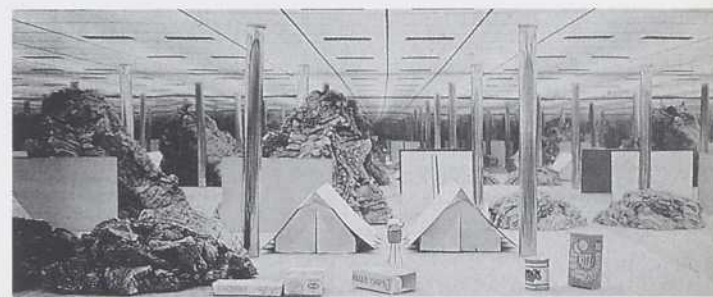
FRANCE VANLAETHEM,
PROFESSEURE AU DÉPARTEMENT DE DESIGN
DE L'UQAM

SENNETT, Richard, *La ville à la vue d'oeil, Urbanisme et société*, Paris, Plon, 1992, 314 p.



La construction de Babylone, la cité terrestre, Saint Augustin, Cité de Dieu, traduction de Raoul de Presles, milieu du XV^e siècle.

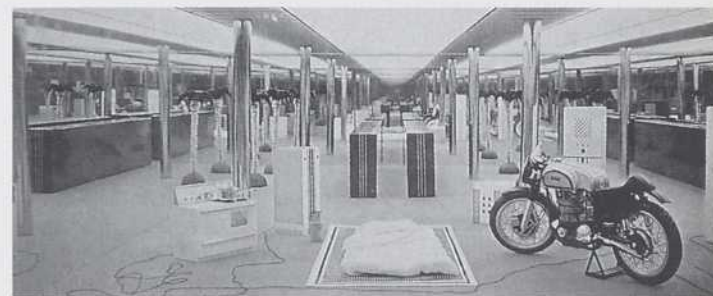
LE MEILLEUR DES MONDES



Troisième titre d'un ouvrage traitant de la mutation des idéaux du design et du rôle primordial de l'objet dans la société post-industrielle, *Nouvelles de la métropole froide : design et seconde modernité* d'Andrea Branzi annonce la saturation sémiologique de l'univers artificiel des années 1990 dans lequel «tout tend à devenir équivalent, précisément en raison de la diversité», où il y a fusion froide des contradictions. Il évoque ceux d'ouvrages datant de l'émergence de la métropole, mais aussi la solitude du modèle de la ville capitaliste qui suit l'effondrement des régimes socialistes des pays de l'Est et l'hibernation du corps malade qu'est, selon Branzi, l'architecture. Il se fait l'écho des préoccupations écologiques actuelles, dont le refroidissement de la planète.

Nouvelles de la métropole froide est la traduction française de l'ouvrage publié sous les titres *Pomeriggi alla media industria* dans la version originale italienne et *Learning from Milan* dans la version américaine, publiées toutes deux en 1988. Les changements politiques advenus entre ces parutions et celle de la traduction française ont incité Branzi à modifier cette dernière édition. Dans celle-ci l'écologie de l'univers artificiel qui est le nôtre s'énonce en «trois grands théorèmes humanistes» et émerge le modèle théorique de la «métropole froide». Cet éventail d'évocations et ce jeu de titres illustrent ce que Branzi qualifie de stratégie du maître de cérémonies qui par la «culture du surréel» augmente «l'épaisseur du réel», privilégie l'effet, la performance, l'anormalité, le foisonnement sémantique propres à la seconde modernité tributaire de l'incontournable «système culturel artificiel» modelé par la technologie dont nous a dotés la modernité mais libérée des «principes de nécessité et d'identité» de la modernité première. La stratégie du maître de cérémonie est caractéristique d'une culture latine en voie de définition dont le Nouveau Design italien (et forcément Branzi qui est, entre autres, le créateur de la Domus Academy) sont les protagonistes.

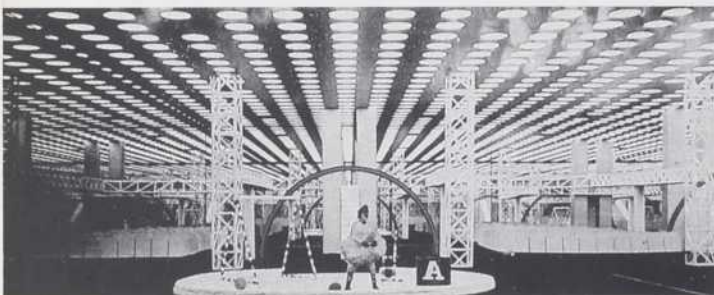
Le Nouveau Design italien (Memphis, Alchymia, Zabro) opposé au rationalisme orthodoxe de l'École d'Ulm est né de la faiblesse de l'industrie italienne ou de sa désorganisation heurteuse. Loin de favoriser la science objective et sémiotiquement réductrice du design promu par Ulm, qui vise la production



LE MEILLEUR DES MONDES (suite)

d'objets standards selon une «grande rigueur stylistique» et une «cohérence méthodologique absolue» (les produits Braun, par exemple), l'industrie italienne a forcé l'autonomie du design et de l'industrie, la production de petites séries et a permis de reconsidérer la notion de «qualité».

Architecte, Branzi clame le règne de l'objet, interface privilégié entre l'homme et le monde artificiel de la seconde modernité. Issu du système italien où «le designer est un architecte qui exerce souvent dans la construction, l'urbanisme, l'aménagement intérieur et dans la production industrielle», Branzi suggère aussi que la distinction entre l'architecture et le design industriel n'existe peut-être plus. Nous vivrions dans un «mégasystème d'éléments de mobilier», l'environnement autrefois constitué par l'architecture le serait maintenant par les objets et en dernier lieu, la condition de citoyen autrefois tributaire de l'appartenance à la cité géographique le serait maintenant de l'utilisation de produits et d'objets issus de l'industrie ou encore distribués à une échelle industrielle.



Ultimement, Branzi pose que des «trois soeurs du projet», design, architecture et urbanisme, seul le design oeuvre encore à la formation du social et est l'outil possible «d'un dessein réformiste de grande ampleur, reposant sur de nouveaux principes culturels et écologiques» qui au-delà de la production d'«objets étranges et biodégradables» inciterait «à de nouveaux questionnements afin de pousser l'industrie à produire de nouvelles qualités profondes, à créer un meilleur équilibre écologique entre l'homme et son milieu artificiel»... pour le meilleur des mondes? Critique de l'orthodoxie d'Ulm, Branzi propose la subjectivité de la multiplicité des dessins, mais aussi le fondement d'une nouvelle morale du projet.

ANNE CORMIER,
ARCHITECTE

- BRANZI, Andrea, *Nouvelles de la métropole froide : Design et seconde modernité*, Paris, Éditions du Centre Georges-Pompidou, 1991, 142 p.
- BRANZI, Andrea, «Pomeriggi alla media industria», Milan, Idea Books Edizioni, 1988.
- BRANZI, Andrea, «Learning from Milan» Boston, The MIT Press, 1988.

Illustrations:

No-Stop City, Paysages intérieurs, Archizoom Associati, 1970.

NOUVELLES TENDANCES DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT, EN BREF...

Il est bien connu que l'habitation est le secteur où l'intervention des architectes est la plus déficiente au Québec. Le manque d'intérêt de la part des concepteurs pour les milieux résidentiels peut être imputé en partie au rejet du modèle fonctionnaliste hérité de la pensée moderne dans lequel l'habitat a été réduit à une machine à habiter, et son occupant, à un être aux besoins programmables. Cette attitude a conduit au désintéressement général pour l'usager que l'on connaît dans la pensée architecturale postmoderne. Pourtant, il est difficile de trouver un cadre de vie qui affecte plus les occupants que celui de l'habitat. Dans cette perspective, nous ne pouvons qu'applaudir la parution de *Logement et nouveaux modes de vie* par Duff et Cadotte qui légitime à nouveau le discours sur l'usager dans la conception résidentielle.

La thèse soutenue par les auteurs dans cette publication est que la dominance actuelle de logements conçus à partir de modèles d'habitat établis après la Deuxième Guerre mondiale sur la base des normes de la famille nucléaire, de la mère au foyer et, particulièrement en Amérique du Nord, de l'idéologie de la banlieue et de la propriété privée, ne répond plus aux besoins de la majorité des ménages québécois. Les auteurs abordent la question du logement dans toute sa complexité, c'est-à-dire en tant que système ou processus incluant à la fois le cadre bâti, l'usager, l'architecte et le système de production. Dans un contexte où les écrits sur l'habitation sont rares et le plus souvent morcelés, on ne peut que se réjouir d'un tel effort de synthèse.

La première partie du livre aborde les thèmes bien connus, dans la littérature sur la transformation des ménages, de la baisse du taux de natalité, de la perte de vitesse de la famille nucléaire, de l'accroissement du nombre de familles monoparentales et de personnes vivant seules, de l'émergence des ménages de cohabitants non apparentés, etc. À cet égard, on peut certainement reprocher aux auteurs le recours abusif à des données de sources secondaires, souvent rapportées par des auteurs français ou américains, plutôt que la consultation de sources originales collant plus étroitement au contexte québécois. De telles données auraient conféré à cette publication un caractère distinct par rapport à ses homologues français et américain, *La famille éclate, le logement s'adapte* de Pierre Merlin (Syros-Alternatives, 1990) et *New Households, New Housing* de Karen Franck et Sherry Ahrentzen (Van Nostrand/Reinhold, 1989).

En deuxième partie, la réflexion sur la conception des logements aujourd'hui se veut particulièrement intelligente et bien étoffée. Les auteurs remettent en question les tendances et les ajustements actuels du marché du logement. Ils critiquent, entre autres, la production de petits logements en réponse à la fragmentation des ménages, soulignant l'imposition de déménagements successifs aux occupants, suite à des besoins changeants. Ils proposent comme solution l'adaptation du logis au cours du cycle de vie, et de là, une plus grande permanence du cadre de vie des résidents. Leur prise de position favorise le développement du sentiment d'appartenance, un des thèmes dominants de la recherche sur la signification du chez-soi. Dans cette même section, ils abordent la question de la flexibilité du logement, expliquant les raisons du succès limité de ce secteur de recherche, principalement fondé sur les expériences européennes dans les années soixante et soixante-dix. Leur

critique du découpage fonctionnel des pièces du logis, hérité de la pensée moderne, est aussi fort intéressante bien que leur discussion sur l'origine de ce principe d'aménagement soit traitée de façon superficielle.

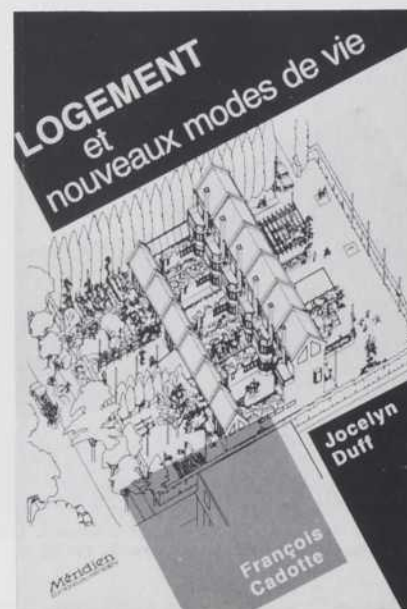
La troisième partie de l'ouvrage, qui traite du logement adapté aux besoins changeants, propose, d'une part, des principes d'aménagement qui favoriseraient l'appropriation du logement par ses occupants. Les auteurs préconisent une souplesse passive du logement (les aires doubles, les aires de débordement, la pièce en plus, l'espace libre non fini, etc.) plutôt que le recours à des systèmes mécaniques permettant de modifier la distribution interne des pièces du logis telles les cloisons amovibles. D'autre part, ils évaluent les niveaux de contrôle de l'intimité requis par les nouvelles structures de ménages et proposent différentes organisations spatiales du logis pouvant répondre adéquatement à ces demandes. Les auteurs terminent cette section par une critique fort bien structurée de la réglementation en matière de bâtiment dont l'application freine toute innovation architecturale en ce domaine. Ils

accordent cependant peu de considération à l'inertie des modèles dominants d'habitat qui ajoute pourtant encore à cette entrave. Il faut comprendre que les modèles culturels évoluent plus lentement que les modes de vie, ce qui veut dire que l'idéal de la maison pour un individu peut ne pas correspondre à ses besoins et à son style de vie. (Il serait intéressant de consulter à ce sujet, RAYMOND, H., «Habitat, modèles culturels et architecture», *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 174, 1974). Ainsi, la maison unifamiliale détachée dont on est propriétaire dans une banlieue à faible densité constitue encore le logis idéal pour la majorité des Québécois, bien que plusieurs études aient démontré la non-adéquation de ce type d'habitat aux besoins de maintes catégories d'occupants. Sans remettre en question la valeur des propositions émises, ces dernières mériteraient d'être confrontées à un cadre de réflexion plus large qui inclurait un débat sur les modèles culturels d'habitat.

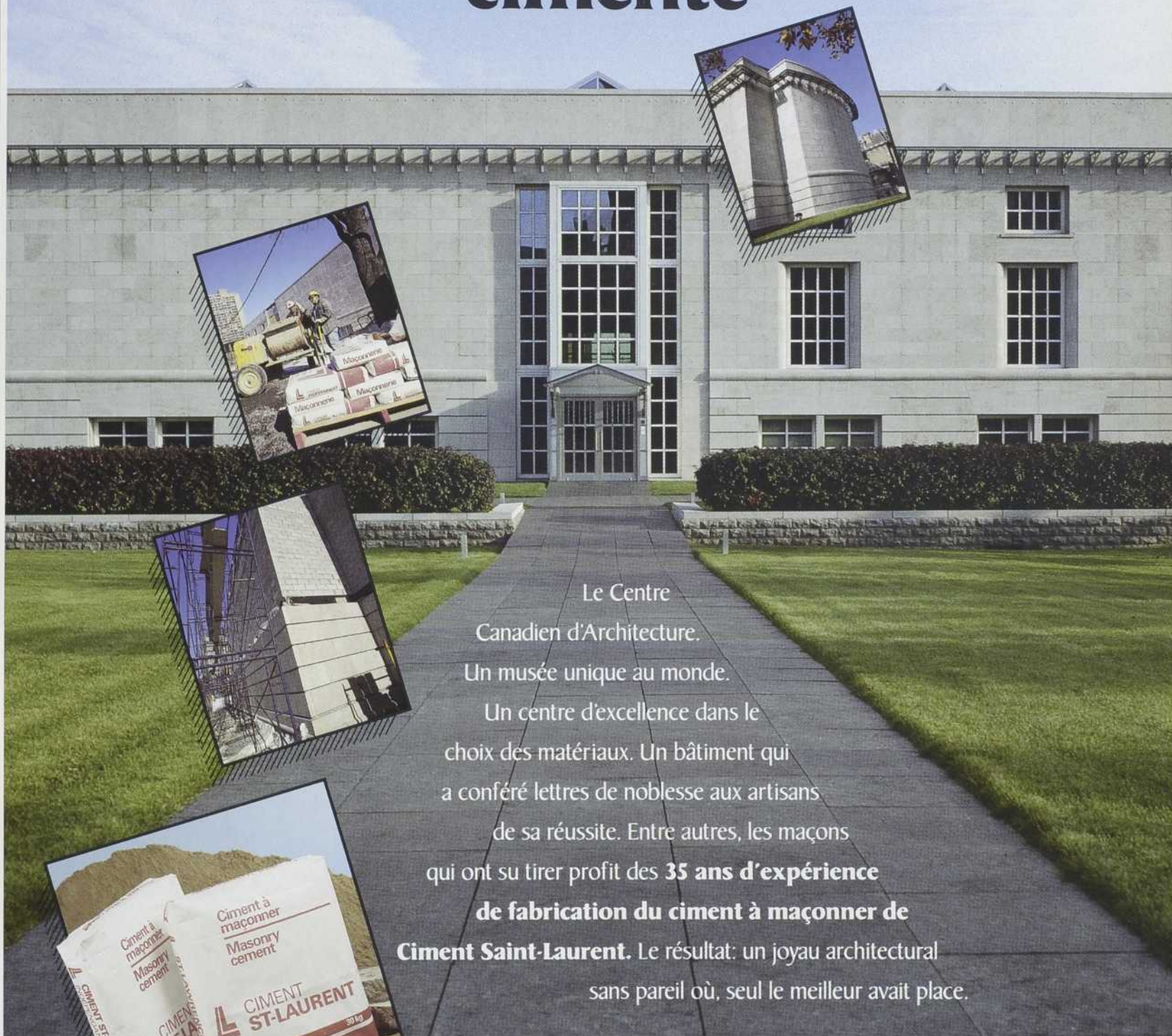
Pour conclure, je soulignerais que les spécialistes à la recherche d'ouvrages de synthèse en matière d'habitation resteront sur leur faim. La plupart des références citées et les données discutées ont été largement diffusées et la bibliographie reste sommaire, témoignant du faible nombre de sources originales consultées. Toutefois, si on aborde cette publication comme un travail de vulgarisation destiné à un large public, on reconnaît que les auteurs sont fort habiles à synthétiser des données de recherche et à rendre vivante leur lecture. Ajoutons à cela que les propos sont le plus souvent appuyés d'exemples visuels pertinents. Cette publication constitue un ouvrage de réflexion intelligent et bien structuré sur le logement contemporain dont il nous reste à espérer la large diffusion auprès des aménagistes, architectes, urbanistes et étudiants; on y expose clairement le défi que doivent relever ces derniers dans la conception résidentielle, au-delà de la recherche formelle et esthétique.

CAROLE DESPRÉS, PROFESSEURE À L'ÉCOLE
D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DUFF, Jocelyn et François CADOTTE, *Logement et nouveaux modes de vie*, Montréal, Éditions du Méridien, 1992, 232 p.



Un joyau bien cimenté



Le Centre
Canadien d'Architecture.
Un musée unique au monde.
Un centre d'excellence dans le
choix des matériaux. Un bâtiment qui
a conféré lettres de noblesse aux artisans
de sa réussite. Entre autres, les maçons
qui ont su tirer profit des **35 ans d'expérience**
de fabrication du ciment à maçonner de
Ciment Saint-Laurent. Le résultat: un joyau architectural
sans pareil où, seul le meilleur avait place.



**CIMENT
ST-LAURENT**

Une liaison durable

LES SPÉCIALISTES DU BOIS



GOODFELLOW

CHARPENTE SOLIDE en sapin, pruche
poutres en GLULAM L. V. L. et PARALLAM.

BOIS D'OEUVRE clair séché à 10% et moins en sapin,
pruche, cèdre, séquoia, pin et bois franc.

Patrons en cèdre, séquoia, pin clair
et nouveaux selon votre spécification.

Parement pré-teint
avec 2 couches de finition «machinecoat».

Bois et contre-plaqué IMPRÉGNÉ SOUS PRESSION
au A. C. C. K33.

Bois et contre-plaqué
ignifugé au «Pyro-Guard».

FONDACTIONS de bois
imprégné au A. C. C. K33.

Planchers de bois franc
pré-fini «BRUCE».

Clous et vis en acier inoxydable
garantis de 60 ans contre la corrosion.

QUALITÉ ■ SERVICE

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Tél.: (514) 635-6511. Ligne watt pour codes 418, 514, 613, 819: 1-800-361-6503
Fax: (514) 635-3730. Demandez André Rashotte

ARQ
ARCHITECTURE · QUÉBEC

Publiée depuis 1981, ARQ est considérée comme une institution dans le milieu de l'architecture au Québec. Mais plusieurs de ses fidèles lecteurs regrettent aujourd'hui de ne pas avoir précieusement conservé cette collection unique. Fort heureusement pendant que la cigale chantait, la fourmi faisait ses provisions. C'est ainsi que nous pouvons maintenant offrir la collection ARQ des numéros 1 à 60 inclusivement, au prix de 500,00\$ (+ taxes: 577, 80\$). Collections complètes seulement. N'attendez pas, les stocks sont limités: premiers arrivés, premiers servis. Prévoyez un délai de livraison de 4 à 6 semaines. Adressez vos commandes dès maintenant à:

Lucie Vallée
Groupe culturel Préfontaine
1463, rue Préfontaine
Montréal, Québec
H1W 2N6

P.S. Libellez votre chèque à l'ordre du
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE



RAPPORT
D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L
TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
MUR EXTÉRIEUR

BENOTHERM
ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE *Léger* 1.6 DENSITÉ*

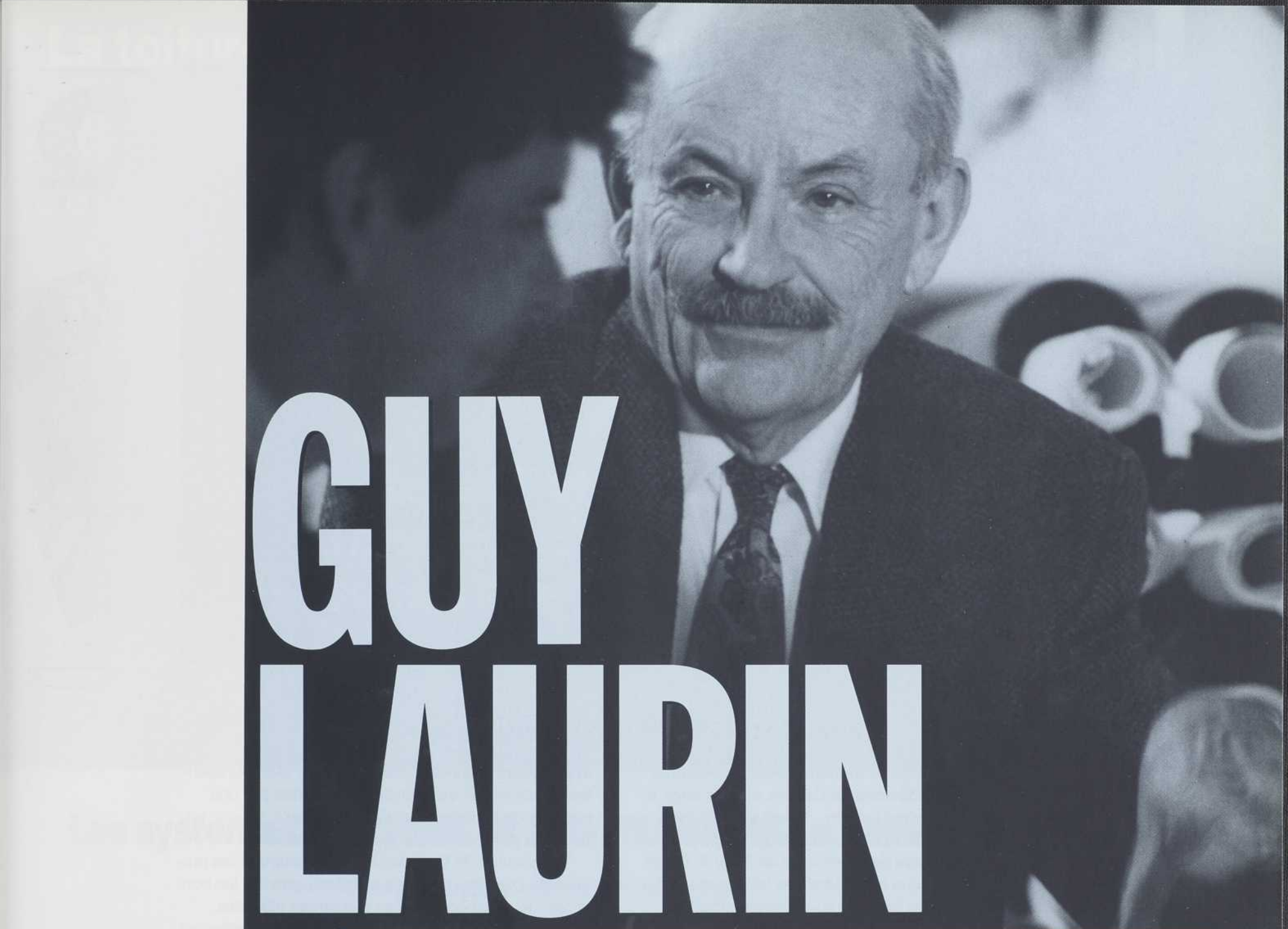
Un produit efficace, sécuritaire et propre



Un isolant
respectueux de
l'environnement

BENOLEC

2420 De La Province, Longueuil (Québec) Canada J4G 1G1 Tél.: (514) 651-5151 Fax: (514) 679-1578



GUY LAURIN

La Banque de Montréal est convaincue de l'importance de son rôle de chef de file en matière de taux d'intérêt et de la qualité des relations d'affaires avec les propriétaires de petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi elle offre son programme Barème-PME qui permet à la plupart de ces entreprises d'épargner 1 % d'intérêt sur les prêts à taux variable.

Le rôle actif que joue la Banque de Montréal auprès du marché de la PME n'est pas un phénomène nouveau. Guy Laurin, président et fondateur de l'entreprise Laurin, Laurin et Cie inc., raconte son expérience : « J'étais entrepreneur en électricité commerciale et industrielle et je me suis spécialisé dans l'éclairage routier par distribution souterraine. Fondée en 1949, notre entreprise réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 5,9 millions et compte parmi ses principaux clients des municipalités, des commissions scolaires, différents ministères de la voirie et des grandes entreprises, comme General Motors. Et tout ce temps, j'ai pu compter sur l'appui de la Banque de Montréal. »

Avec l'aide de la Banque de Montréal, la firme de M. Laurin a constamment évolué. Son fils, Guy junior, l'assiste depuis quelques années et bientôt, il prendra la relève.

Pour en savoir davantage sur la vaste gamme de produits offerts aux PME, appelez Mario Lamarche au (514) 877-8228 ou venez nous rendre visite à la succursale la plus près de chez vous.

**Au-delà de l'argent,
il y a les gens.**



Banque de Montréal



Avez-vous mis les pieds sur un toit récemment? Une révolution s'y déroule!

Une large feuille de membrane d'EPDM de Carlisle couvre en une seule fois une surface de 10 000 pi².

Haute technologie = diminution des coûts

Découvrez les toitures monocouches à membrane d'EPDM ultra-modernes de Carlisle et vous direz à vos clients que c'est l'avenir. Voyez de près une section de toit de 10 000 pieds carrés recouverte d'une seule feuille de membrane de 50 pi X 200 pi, et jamais plus vous ne voudrez de toitures multicouches sujettes aux fuites et coûteuses en main-d'oeuvre.

Les toitures multicouches exigent beaucoup d'entretien et ont une durée de vie limitée. Les toitures sans entretien de Carlisle sont posées par des

applicateurs autorisés, inspectées par des représentants techniques de Carlisle et couvertes par une garantie de Carlisle pouvant aller jusqu'à 15 ans, un véritable gage de leur longue durée de vie.

La garantie de Carlisle couvre maintenant les produits de rive Hickman, tels les garde-gravier, les bordures, les chaperons et les descentes pluviales. Offrant un rendement supérieur tout en embellissant les toitures, les produits Hickman protègent contre le décollement dû au vent et les fuites qui se produisent au périmètre... la partie la plus fragile du toit!



Pas besoin de monter sur un toit pour voir une toiture Carlisle; il vous suffit de commander notre vidéo «Souriez à la pluie».

Systèmes SynTec Carlisle Canada

CARLISLE

Matériaux de Toiture Carlisle
Division de Corporation Carlisle du Canada, Ltée.
 8300 Place Lorraine Suite 100
 Anjou, Québec H1J 1E6

Tel: (514) 356-EPDM
 Fax: (514) 356-3076
 1-800-663-7144

La toiture MARQUIS à la hauteur de la distinction du Château Cartier Sheraton



Aylmer (Québec)

Georges Marois architecte, Montréal

Les systèmes de toiture en acier MARQUIS se caractérisent par:

- Des panneaux à enclenchement simple
- Un haut rendement thermique
- La durabilité et la robustesse de l'acier
- Une résistance supérieure aux intempéries
- Une vaste gamme de couleurs
- Une installation facile

Un service exceptionnel d'ingénierie assure l'excellence de tous les produits VicWest.

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec:

Les Aciers VicWest

707, boul. Industriel Est, C.P. 430, Victoriaville (Québec) G6P 6T2



**LA PIERRE VERSAILLES®, C'EST LE BÉTON REPENSÉ, REDÉFINI,...
C'EST LE BÉTON ANOBLI !**

Destinée principalement aux parements extérieurs, la Pierre Versailles® est un matériau de prestige se mariant parfaitement à l'environnement urbain. Son apparence tout à fait naturelle se fait découvrir à travers quatre riches finis (RocArt®, Moulé, Éclaté et Scié) et le choix de deux teintes (gris calcaire Trenton et beige calcaire Indiana) répondant aux tendances actuelles.

La Pierre Versailles® offre une étonnante modularité permettant un agencement illimité à partir de six formes différentes venant ainsi fouetter votre sens de la créativité et de l'innovation.

Source d'élégance et d'originalité, la Pierre Versailles® est aussi source d'économies considérables... voilà une autre de ses grandes qualités faisant de la Pierre Versailles® une création unique à Permacon !

PIERRE
VERSAILLES®

LE PANNEAU

LA PIERRE
VERSAILLES® 300

LA PIERRE
VERSAILLES® 200

LA PIERRE
ARRONDIE
DÉCORATIVE

LA BRIQUE
VERSAILLES®

LA BRIQUE
VERSAILLES® BISEAUTÉE

PERMACON MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: (514) 351.2120

PERMACON QUÉBEC
TEL: (418) 622.3333

PERMACON STEREOPHONE
TÉL.: (819) 564.1414

PERMACON TROIS-RIVIERES,
TÉL.: (819) 378.2721

PERMACON OTTAWA
TÉL.: (613) 836.6194

PERMACON TORONTO INC.
TÉL.: (416) 857.6773

